

Versailles

Magazine d'information de la Ville de Versailles • avril 2021 • 3,50 €

COVID-19

**MOBILISATION
AU CENTRE
DE VACCINATION**

CHANTIERS

*une nouvelle
maison
de quartier
ouverte à tous*

**QUARTIER
DE**

Gally

**un éco-quartier innovant
entre le domaine du château
et Saint-Cyr-l'École**



**La renaissance
du palais
des congrès**

**PROPRETÉ
l'affaire de tous**

04

ACTUALITÉS
Inscription à
la vaccination :
la Ville mobilisée



ACTUALITÉS

La renaissance du
palais des congrès
de Versailles



07

ACTUALITÉS
La propreté,
l'affaire de tous

24

DOSSIER
Gally,
un nouvel
éco-quartier
innovant



FAMILLE
Non au harcèlement scolaire

Avril 2021

Magazine d'information publié par la Ville de Versailles. Hôtel de ville: 4, avenue de Paris. RP 1144 - 78011 Versailles - Cedex - 01 30 97 80 00 • magazine@versailles.fr • www.versailles.fr • **Directeur de la publication:** François de Mazières • **Codirectrice de la publication:** Emmanuelle de Crépy • **Directeur de la rédaction:** Guillaume Lebigre • **Rédactrice en chef:** Agathe Dombre Bedel • **Rédactrice en chef adjointe:** Charlotte Lievin • **Rédactrice:** Astrid Renault • **Photos et iconographie:** Pierrick Daul, Marc-Olivier Carion, Gilles Bocs • **Publicité:** Sylvie Cior • **Diffusion:** Jill Leloutre • **Conception/Réalisation:** Hermès Communication • **Impression:** Imprimerie Léonce Deprez • **Dépôt légal:** avril 2021 • N° ISSN: 1620-7688



ACTUALITÉS

- 4 Mobilisation au centre de vaccination
- 6 Nouveaux jours de collecte des déchets
- 7 La propreté, l'affaire de tous
- 8 La renaissance du palais des congrès de Versailles
- 11 Fleurissons nos murs
- 12 Nouvelle maison de quartier des Chantiers
- 15 Édouard Michut, ses premiers pas au PSG
- 17 Versailles Live chez vous
- 19 La culture au format numérique

AU CONSEIL

- 21 Les principales délibérations

RETOUR SUR FÉVRIER ET MARS

- 22 Le Paris-Nice ensoleille Versailles
- 23 Inauguration du Centre d'hébergement et de réinsertion sociale Les Mortemets

DOSSIER

- 24 Quartier de Gally, un nouvel éco-quartier innovant

ENTREPRENDRE

- 31 L'affaire Nortel
- 32 La certification B Corp change le monde
- 34 Les nouvelles boutiques
- 35 Publi-reportages

VIVRE EN VILLE

- 38 Les bons comportements dans l'espace public
- 41 Le point sur les travaux en ville

FAMILLE

- 42 Mieux détecter l'autisme chez les tout-petits
- 43 Non au harcèlement scolaire
- 45 Dans les pas d'une guide

CAMPUS

- 46 L'UVSQ-SAT dans l'espace !

PIXELS

- 47 Les trésors de Versailles sur YouTube !

SPORT

- 49 Une semaine olympique et paralympique

CHÂTEAU

- 50 Redécouvrez le château et son domaine

AGGLO

- 51 Des permanences pour les entrepreneurs

PORTRAIT

- 53 Raymond Mocaër

VIE ASSOCIATIVE

- 55 L'engagement associatif récompensé !

ÉCHANGER

- 56 Tribunes libres / Hommage à Anne Leherissel

ÉTAT CIVIL

- 60 Carnet d'État civil

BON A SAVOIR

- 62 Pharmacies de garde, numéros utiles

Rarement l'adage « jamais deux sans trois » n'aura été aussi pénible à vivre pour une collectivité comme la nôtre. Je pense bien sûr à ce troisième épisode de confinement qui, même s'il est beaucoup plus léger que les deux premières versions, n'en est pas moins extrêmement impactant pour nombre d'activités professionnelles, à commencer par nos commerces, nos restaurants, cafés, nos organismes culturels et sportifs.

Mes pensées vont donc en priorité à tous ceux qui, professionnellement ou en tant qu'utilisateurs, membres d'associations, se voient empêchés de vivre normalement leurs activités et loisirs.

En tant que co-président du conseil de surveillance de l'hôpital André Mignot, je ne peux que témoigner de la gravité de la situation de l'épidémie et de la saturation de la capacité de soins d'urgence. Le dévouement et la compétence de tout le personnel médical forcent notre admiration et méritent tous nos remerciements et encouragements.

“ Nous sommes totalement dépendants des décisions et livraisons de vaccins des autorités nationales. ”

La solution pour sortir enfin de cette crise, nous la connaissons. C'est la vaccination. Comme vous le savez, face au nombre très limité de doses de vaccins disponibles, un seul centre de vaccination a d'abord été autorisé, à la mi-février, par le préfet des Yvelines pour toute l'intercommunalité de Versailles Grand Parc, soit 18 communes et 270000 habitants. À côté de la possibilité de s'inscrire via Doctolib, rapidement saturée, une liste d'attente a été ouverte à la mairie pour les Versaillaises et Versaillais remplissant les conditions fixées par le ministre de la santé (personnes de plus de 75 ans ou atteintes de risques de co-morbidité). Vous trouverez dans ce journal les explications complémentaires. Depuis la mi-mars, un deuxième centre a pu être ouvert sur la commune de Saint-Cyr et le nombre des doses de vaccins a commencé à augmenter.

“ La solution pour sortir enfin de cette crise, nous la connaissons, c'est la vaccination. ”

Le processus de vaccinations s'accélère donc, mais reste insuffisant. Sachez qu'il est pour notre équipe municipale l'absolue priorité, même si nous sommes totalement dépendants des décisions et livraisons des autorités nationales. Je voudrais, ici, remercier tous ceux qui se mobilisent pour permettre le bon fonctionnement de notre centre de vaccination, à savoir la communauté des praticiens du territoire de santé, co-responsable du centre, les nombreux bénévoles, les services de la Ville et nos élus professionnels de santé, tous pleinement engagés dans ce combat.

“ Le nouveau quartier de Gally : l'accès à une qualité de vie faite d'équilibre et de proximité avec la nature. ”



Je voudrais également partager avec vous la triste nouvelle de la disparition de la conseillère municipale Anne Leherissel, après une longue maladie. Éluée municipale depuis plusieurs années, ceux qui ont eu la chance de croiser ses pas savent combien cette femme talentueuse et enjouée était dévouée à notre ville et à ses habitants.

Toutes ces tristesses et difficultés ne doivent pas nous faire oublier les joies et bonheurs de vivre à Versailles. Le projet du nouveau quartier de Gally, à la limite de Saint-Cyr, qui vous est présenté dans ce journal, porte une ambition. Celle de continuer à permettre aux Versaillais d'accéder à une qualité de vie faite d'équilibre et de proximité avec la nature dans tous nos quartiers.

François de Mazières

Maire de Versailles

Président de Versailles Grand Parc

Mobilisation au centre de vaccination

En coordination avec la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS), deux centres de vaccination sont présents dans notre agglomération, pour permettre un maillage cohérent du territoire: l'un à Versailles, au sein du gymnase Richard Mique et l'autre à Saint-Cyr-l'École.

Chaque ville dépend d'un centre spécifique

- **Centre de Versailles** : Bièvres, Bougival, Buc, Châteaufort, Jouy-en-Josas, La Celle Saint-Cloud, Les Loges-en-Josas, Toussus-le-Noble, Versailles et Viroflay.
- **Centre de Saint-Cyr** : Bailly, Bois d'Arcy, Fontenay-le-Fleury, Le Chesnay-Rocquencourt, Noisy-le-Roi, Rennemoulin, Saint-Cyr-l'École et Vélizy-Villacoublay.

Si vous n'êtes pas domicilié à Versailles et que vous souhaitez apparaître sur la liste d'attente, adressez-vous à votre mairie ou inscrivez-vous directement sur doctolib.fr

Retrouvez les informations complètes pour l'Agglomération de Versailles Grand Parc sur www.versaillesgrandparc.fr

Pour les Versaillais

Les personnes âgées de plus de 75 ans peuvent se faire vacciner ainsi que les personnes ayant une pathologie recensée sur sante.fr.

Inscrivez-vous sur doctolib.fr ou sur la liste d'attente (uniquement pour les Versaillais) en remplissant le **formulaire d'inscription** téléchargeable sur le site de la Ville.

Avant votre rendez-vous

Téléchargez sur Versailles.fr le questionnaire pré vaccinal à renseigner et à transmettre au médecin lors de votre RDV au centre de vaccination.

En cas de difficulté, vous pouvez contacter le 01 30 97 29 30 (du lundi au vendredi de 9h à 12h30). ■



« L'approvisionnement limité en vaccin n'est pas de la responsabilité de la Ville mais de l'État. »

Toujours en vigueur

- **Masques** : le port du masque en extérieur est obligatoire partout dans les Yvelines.
- **Confinement** : depuis le 19 mars à minuit, un confinement 7j/7 est décrété pour 4 semaines en Île-de-France. Seuls les commerces de première nécessité peuvent ouvrir, les déplacements, sauf exceptions, sont limités à différentes distances (10 km, le département ou 30 km) selon leurs motifs. Dans tout le pays, le couvre-feu est repoussé à 19 h. À la date du 22 mars. www.interieur.gouv.fr

Centre de vaccination de Versailles: paroles de soignants

« C'est très bien organisé. Les gens ne se rendent pas compte du nombre de personnes mobilisées pour faire fonctionner un centre comme celui-ci. Tous ensemble, nous formons une équipe dynamique. »

LISE, MÉDECIN GÉNÉRALISTE



« L'organisation est formidable et l'ambiance très détendue. Les gens sont dans une attente cordiale. Quand je les vaccine, certains patients me confient que tout cela était très différent et bien moins sympathique lorsqu'ils se faisaient vacciner pendant leur service militaire. »

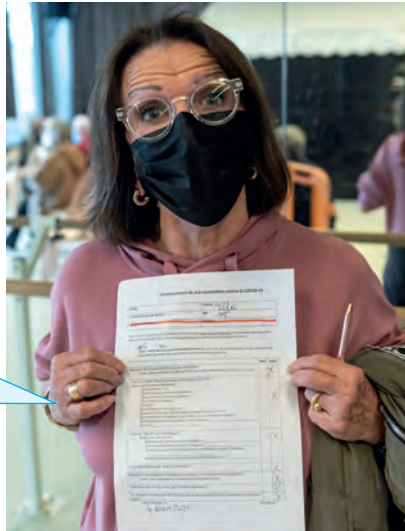
ANNE-CÉLINE, INFIRMIÈRE



Paroles de vaccinés

« On me dit souvent que je ne fais pas mon âge mais il faut rester prudent, la vaccination c'est important pour nous, les seniors ! Et puis, c'est rassurant de voir que tout fonctionne très bien. »

ELLA, 75 ANS



« Ma femme et moi, nous étions très motivés. On m'a proposé de rester sous surveillance un quart d'heure après l'injection car j'ai un fond allergique. J'apprécie le sérieux de toute l'équipe ! »

JEAN, 82 ANS



« Je suis content, j'ai pu prendre un rendez-vous sous trois jours sur Doctolib, grâce à des places restantes. Tout est clair et très bien organisé. On voit d'abord l'accueil, puis un médecin, ensuite l'infirmière pour l'injection, et à la fin, on reçoit son certificat. »

HENRI, 87 ANS



« Nous sommes passés par toutes les étapes, sans trop attendre ! Je suis très contente d'être là et l'ambiance est bonne. On habite Grand Siècle, alors c'était pratique pour nous de venir jusqu'ici. »

YVETTE, 82 ANS



« Très bonne installation, les gens sont charmants, le personnel très aimable, il y a de l'espace et tout est bien réparti entre les deux salles. Une fois vaccinés, nous avons pu repartir en ambulance, mon mari étant en fauteuil roulant. »

GENEVIÈVE ET MICHEL, 79 ET 85 ANS



Parole de bénévole

« Je travaille déjà dans une structure de maison de quartier (à Chantiers) sur le secteur des seniors. Je suis dans la logique de rester utile et de participer à cette grande campagne. Je viens régulièrement depuis un mois. C'est très gratifiant parce qu'on finit par former une vraie équipe avec les intervenants réguliers. À la fin de chaque après-midi passée ici, on a un peu le sentiment du devoir accompli. »

MARTINE, AGENT DE LA VILLE



Attention ! Dès le 5 avril, nouveaux jours de collecte des déchets

À partir du 5 avril à Versailles, les déchets végétaux seront collectés le mercredi soir et les emballages et papiers les mardis et jeudis soir. Les horaires de collecte et les quartiers restent inchangés.

La collecte des déchets de Versailles Grand Parc évolue. Après 8 ans de bons et loyaux services, le marché de collecte passé en 2012 laisse la place à un nouveau qui entre en vigueur le 5 avril.

Des objectifs environnementaux

Versailles Grand Parc souhaite protéger notre environnement en optimisant les collectes des déchets et en réduisant les nuisances liées aux passages des camions.

Ainsi, les 18 communes du territoire vont voir des changements, non seulement dans les jours mais également dans les fréquences de collecte ainsi que dans les circuits. Et c'est une flotte équipée en GNV (gaz naturel) qui assure cette collecte et remplace les véhicules diesel utilisés jusqu'à présent.

Résultat : réduction de l'impact sur l'environnement en diminuant la pollution de l'air et le bruit.



Un service adapté aux besoins

Les modalités des nouveaux prestataires permettent de maintenir un service adapté aux besoins des usagers sans pour autant augmenter le taux d'imposition de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) de 5,39%. Rappelons qu'elle finance la collecte et le traitement des déchets dont les coûts s'accroissent constamment. ■

www.versaillesgrandparc.fr

Vos jours de collecte

Lundi ORDURES MÉNAGÈRES	
Mardi EMBALLAGES ET PAPIERS	
Mercredi ORDURES MÉNAGÈRES DÉCHETS VÉGÉTAUX	
Jeudi EMBALLAGES ET PAPIERS	
Vendredi ORDURES MÉNAGÈRES	

Sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain.

Où et quand déposer ses encombrants ?

EN PRIORITÉ EN DÉCHÈTERIE :

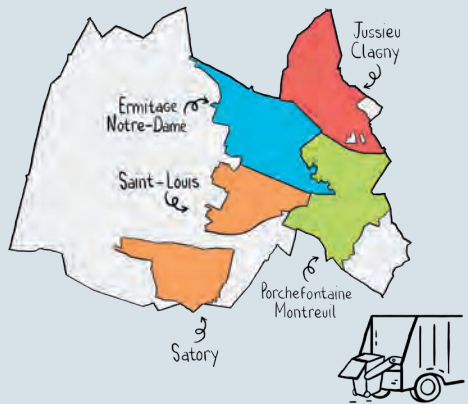
- à Buc (83, rue Clément Ader, ZI Le Pré Clos) ;
- à Bois d'Arcy (rue Abel Gance, ZAC de la Croix Bonnet) ;
- au Chesnay-Rocquencourt (14, route de Saint-Germain).

LA VEILLE AU SOIR DU JOUR DE COLLECTE DEVANT SON DOMICILE,

sans gêne pour le passage (2 m³ maximum par foyer). Pour les quartiers :

- Notre-Dame, Ermitage, **le lundi** ;
- Saint-Louis et Satory, **le mardi** ;
- Porchefontaine et Montreuil, **le jeudi** ;
- Clagny-Glatigny et Bernard de Jussieu, **le vendredi**.

www.versaillesgrandparc.fr



À RETENIR : Il n'y a plus aucune collecte le samedi (sauf pour les professionnels). Le mercredi, sortir les bacs marron (déchets végétaux) ET gris (ordures ménagères), s'ils sont remplis.



La propreté, l'affaire de tous

La propreté de Versailles est l'une des grandes préoccupations de l'équipe municipale. Afin que ce sujet soit l'affaire de tous, la Ville mobilise près de 70 agents et sensibilise toute l'année les usagers à la propreté urbaine et à l'éco-citoyenneté.



Propriétaires de chiens, à vous de ramasser !

Depuis l'automne, une recrudescence des déjections canines a été observée par les agents en charge de la propreté. Outre le coût financier pour la Ville et pour chaque contribuable, l'abandon des déjections canines sur les trottoirs ou dans les espaces verts de la ville est inacceptable en termes d'hygiène, d'image et de santé publique. Tous les propriétaires de chiens doivent adopter le geste civique : **ramasser simplement, y compris sur les espaces**

verts, la déjection de son animal, qui en produit en moyenne 80 kg par an, puis jeter les sacs dans une poubelle. Pensez aux personnes qui passent derrière votre chien ! ■



Attention aux dépôts sauvages

Un dépôt dit « sauvage », c'est un sac (ou encombrant) déposé :

- à côté d'une borne de collecte ;
- à côté ou sur une corbeille de rue ;
- en dehors des lieux, jours et horaires de collecte.

Pour lutter contre les dépôts sauvages, les agents de la Ville du service Propreté, contrôlent les dépôts de sacs d'ordures ménagères posés en dehors des jours et horaires réglementaires et envoient pas moins de 60 avertissements par semaine. **En cas de récidive, vous encourez à ce jour une verbalisation de 70 €.** Des agents sont missionnés sur l'enlèvement des dépôts sauvages tous les après-midi, **coûtant 500 € par jour à la Ville.**

Vos déchets électriques et électroniques vous encombrant ? Pourtant, ce ne sont pas des encombrants

Les gros électroménagers tels que les machines à laver, sèche-linge, gazinières... ne sont pas collectés avec les encombrants. Ces déchets électriques contiennent de nombreux polluants. Pour vous en débarrasser, **vous devez les ramener en déchèteries ou bien à une permanence de collecte des Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) le samedi matin.** Les petits appareils électriques

peuvent être déposés dans une borne de collecte parking de l'Europe, rues de la Ceinture, Richard Mique et Rémont. Permanences et bornes sur www.versaillesgrandparc.fr



Le saviez-vous ?

Les mégots contiennent des matières polluantes (acide cyanhydrique, naphthalène, nicotine, ammoniac, arsenic, mercure, plomb...). **Un seul mégot pollue 500 litres d'eau** et met plus de 10 ans à se dégrader. Pensez à les jeter dans les corbeilles ! Une réflexion est en cours pour collecter les mégots devant les lycées et établissements supérieurs en vue d'une valorisation énergétique ou matière. ■

Un problème ? Une question ? trouvez le bon interlocuteur

QUESTIONNER OU SIGNALER UN DÉFAUT DE PROPRETÉ OU UNE ANOMALIE, contactez « Allô propreté » au 01 30 97 82 79 de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ou utilisez l'appli Versailles et cliquez sur la fonctionnalité « Signaler ».

QUESTIONNER OU SIGNALER UNE ANOMALIE DE COLLECTE, BAC, TRI OU BORNE DE COLLECTE, contactez les animateurs Versailles Grand Parc au 01 39 66 30 00 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ou consultez www.versaillesgrandparc.fr.

La renaissance du palais des congrès de Versailles

Après plus d'un an de travaux, la rénovation du palais des congrès vient de s'achever.

En plus de dynamiser l'économie en centre-ville, l'objectif était de rendre à cet espace emblématique de Versailles toute son authenticité, sa minéralité et sa fonctionnalité.

Depuis sa construction initiée en novembre 1963, le palais des congrès a accueilli un nombre impressionnant d'événements nationaux et internationaux. **Mais 35 ans après sa première restauration, ce dernier avait besoin de se remettre au goût du jour, tout comme aux exigences fonctionnelles et techniques attendues en 2021.** C'est désormais chose faite.

Un site possédant une forte valeur patrimoniale

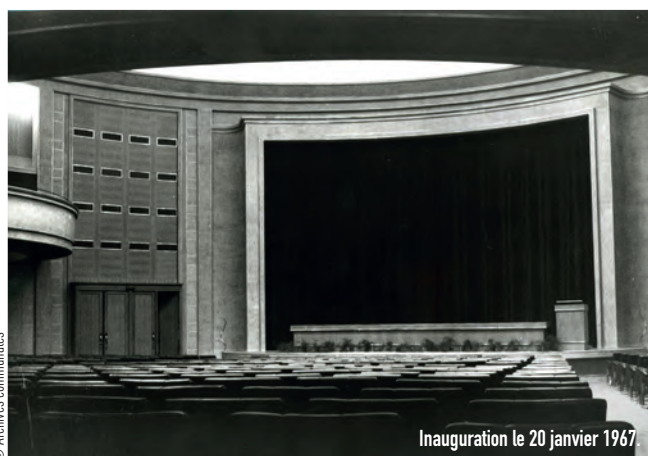
« Dans la plus pure expression d'Auguste Perret, l'architecte Pierre-Édouard Lambert avait dessiné ce lieu comme un chef-d'œuvre néoclassique mêlant innovation et convivialité. Son architecture circulaire, ses symétries parfaites et les ornements en béton décoratif de l'époque dictaient une modernité éclairée », indique Raphaëlle Amar, directrice générale de l'établissement.

Ce site fut le premier palais des congrès de France. En 1967, ce bâtiment s'était implanté avec discrétion dans une composition urbaine et architecturale héritée du XVII^e siècle, en tête du célèbre « Trident ».

« Une mise en lumière vient en toute discrétion parachever ces ornements. »

Une restauration fidèle à l'esprit néoclassique du lieu

Tout en conservant la chaleur et la convivialité des lieux, les espaces sont aujourd'hui plus épurés, « Nous avons en effet « déshabil-



lé» le palais des artifices qui alourdissaient l'architecture, rénové les éléments d'époque et nous avons rajouté des éléments délicats de décoration toujours fidèles au thème néoclassique tels que de grands miroirs biseautés ornés de laiton ou des lustres sur mesure intégrés reprenant les plafonds d'origine. Une mise en lumière vient en toute discrétion parachever ces ornements », souligne-t-elle.

« Cette campagne de rénovation a permis de retrouver la cohérence et la force architecturale des espaces proposés. »

Raphaëlle Amar,
directrice générale
du palais des congrès

Un palais entièrement rééquipé, de nombreuses fonctionnalités

À l'image de sa structure architecturale, ce lieu circulaire de 3 700 m² comprenant 14 salles, possède un large éventail de possibilités, avec ses espaces variés allant du grand amphithéâtre central, qui a été réaménagé et entièrement rééquipé, à de nombreuses salles de réunion très fonctionnelles.

Sa capacité d'accueil permet de recevoir jusqu'à 1 500 personnes. Entièrement privatisable et équipé des dernières technologies immersives haute définition, le palais des congrès s'impose comme le rendez-vous à la croisée de l'Histoire et de la modernité. ■

10, rue de la Chancellerie
www.versaillespalaisdescongres.com



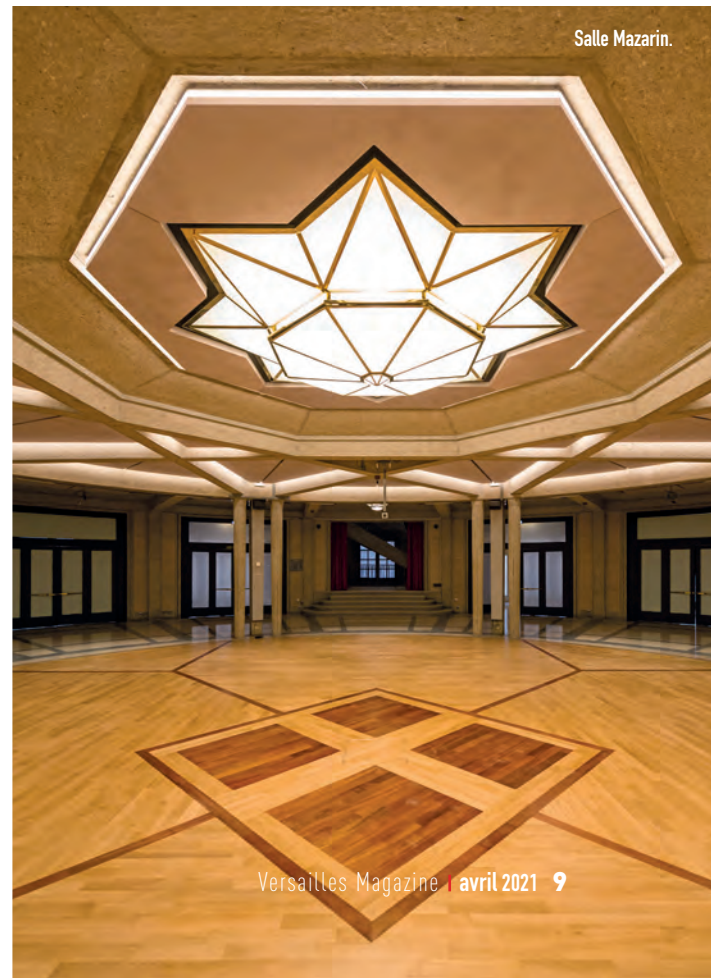
Salle Mazarin.



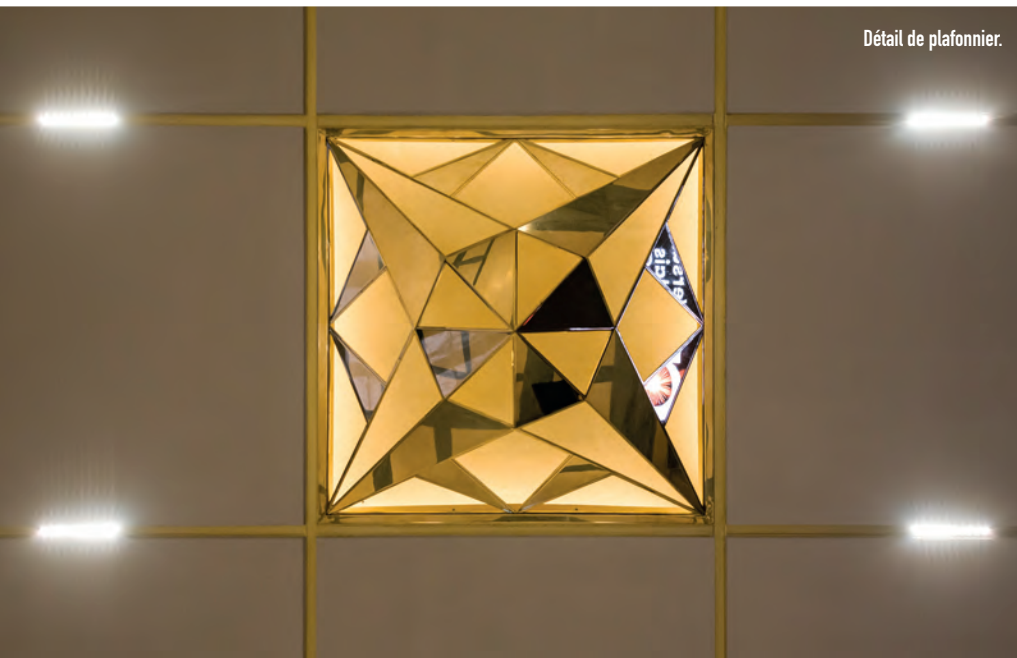
Hall d'accueil.

“ Réhabiliter un patrimoine remarquable de l'architecture du XX^e siècle et dynamiser le centre-ville en accueillant dès que possible des grands événements, tels sont les objectifs du nouveau palais des congrès de Versailles. ”

François de Mazières



Salle Mazarin.



Détail de plafonnier.



À PARTIR
DU 5 AVRIL

À VERSAILLES

Les jours de COLLECTE changent !



ORDURES MÉNAGÈRES

LUNDI – MERCREDI – VENDREDI

EMBALLAGES ET PAPIERS

MARDI – JEUDI

VÉGÉTAUX

MERCREDI

ENCOMBRANTS

PAS DE CHANGEMENT

SORTIR LES BACS
ENTRE 19H ET 19H30

•
LES RENTRER AVANT
9H LE LENDEMAIN

PLUS D'INFOS SUR VersaillesGrandParc.fr

Fleurissons nos murs et remettons de la nature en ville

Pour encourager le fleurissement dans la ville et participer à l'introduction de plus de biodiversité, l'opération « Fleurissons nos murs » revient afin d'engager les riverains à entretenir et fleurir leur pied de murs devant chez eux.

La Ville offre la possibilité aux riverains de végétaliser certains espaces publics, notamment le long des murs des habitations, sur environ 15 cm de large et 15 cm de profondeur. L'occasion pour les passionnés de jardinage de fleurir la façade de sa maison, à condition de maintenir un espace libre sur trottoir d'au moins 1,40 m de large minimum afin de permettre le cheminement (notamment l'accès aux personnes à mobilité réduite



ou aux poussettes). Pour les copropriétés, une validation du projet en Assemblée générale est demandée.

Chaque riverain désormais responsable de l'entretien

L'entretien de ces espaces devient donc à la charge de chaque riverain qui s'engage auprès de la Ville à entretenir régulièrement les végétaux, arroser les plantations si nécessaire, ramasser les feuilles mortes et les déchets verts issus des plantations.

Si chacun est ainsi responsable de cette micro parcelle fleurie devant son habitation, il est, bien entendu, libre de choisir le rythme de désherbage devant chez lui.

Un sachet de graines est distribué gratuitement aux riverains intéressés par l'événement afin qu'ils puissent commencer à fleurir les fonds de trottoir le long des murs bordant leur propriété, sous réserve de l'acceptation et de la signature d'une convention avec la Ville (voir conditions ci-dessous). ■

Comment participer à l'opération ?

1. ALLER SUR LE SITE DE LA VILLE : télécharger le document sur www.versailles.fr rubrique ma-ville /versailles-ville-nature/parcs-et-jardins/ et l'envoyer par mail à espacesverts@versailles.fr accompagné d'un plan ou croquis qui définit l'espace que vous souhaitez végétaliser. N'hésitez pas à solliciter l'aide de la direction des Espaces verts au 01 30 97 82 82. À la suite de votre demande, la Ville étudiera la faisabilité du projet, en vérifiant notamment qu'il n'y ait pas de réseaux (EDF, GDF, Téléphone...) à l'endroit où les travaux seront réalisés.

2. SI L'AVIS EST FAVORABLE, alors il vous faudra remplir et retourner une convention signée à la direction des Espaces verts.

Deux sessions de travaux seront réalisées par an, à la charge de la Ville pour le découpage du trottoir et de la mise en place de la terre végétale (que le riverain sera chargé de semer, planter et d'entretenir).





Vue depuis la rue des Chantiers.

Maison de quartier des Chantiers

Un nouvel espace de 700 m² ouvert à tous

S'inscrivant dans la nouvelle dynamique du secteur, la maison de quartier des Chantiers quittera ses locaux de la rue Edme Frémy pour s'installer sur le site du stade des Chantiers, où se concentrent déjà divers équipements publics et privés.

Installés depuis quelques années, dans un petit pavillon en meulière avec deux bâtiments modulaires, les locaux de la maison de quartier des Chantiers sont aujourd'hui devenus trop exigus et sont difficilement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Un équipement polymorphe

Ces éléments ont conduit la Ville à réfléchir à la création d'une nouvelle identité pour cette maison de quartier. Dans cette perspective, un travail de programmation a été mené et a permis de définir les besoins du nouvel équipement qui comprendra des espaces d'accueil et d'activités permettant une répartition naturelle des différents publics utilisateurs.

Un lieu de culture et de rencontres

Construit sur trois niveaux, le projet de 700 m² se composera :

“Un espace municipal de proximité ouvert à tous, où chacun peut venir s'informer, pratiquer une activité, dialoguer, porter une initiative ou proposer un projet.”

- d'une grande salle de quartier de 235 m² ;
- de 3 salles de 40 m², dédiées aux pratiques éducatives, artistiques et numériques ;
- d'une cuisine pédagogique ;
- de bureaux pour l'équipe d'animation et les permanences d'accueil ;
- des sanitaires réservés aux sportifs, des locaux de stockage et techniques ;
- des nouveaux vestiaires multi usages avec douches/sanitaires, loge de gardien et infirmerie pour les usagers du stade.

Calendrier

Le démarrage des travaux est prévu au début du deuxième semestre 2021 pour une durée de 15 mois environ, soit une livraison au quatrième trimestre 2022. ■

Plan de situation



Vue depuis le square.



Vue depuis le parvis de la maison de quartier.

Le rôle de la maison de quartier

Tout à la fois lieu d'accueil et d'écoute, d'animations, de rencontres et d'échanges, la maison de quartier constitue un véritable cœur de vie au sein de son quartier où se retrouvent habitants et associations. Un espace municipal de proximité ouvert à tous, où chacun peut venir s'informer, pratiquer une activité, dialoguer, porter une initiative ou proposer un projet. La directrice de la maison de quartier et son équipe sont à l'écoute et au service de tous.

6, rue Edme Frémy
01 30 83 97 30

maison-de-quartier.chantiers@versailles.fr



Le parement de brique est de retour à Versailles...

Matériau pérenne et naturel par excellence, la brique de terre cuite réinvestit les façades des nouvelles constructions versaillaises depuis quelques années. Mais son aventure décorative a paradoxalement débuté sur les façades de la ville de Louis XIV, par une simple imitation en plâtre teinté d'ocre rouge creusé de joints blancs... En effet, en choisissant de conserver le style architectural de « travée rustique française » en brique et pierre du relais de chasse de son père afin de bâtir son palais, ce décor briqueté s'imposera aux constructeurs jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Mais la brique de parement n'étant pas produite localement, ceux-ci l'imiteront avec du plâtre. C'est avec l'arrivée du train à Versailles, au milieu du XIX^e siècle, que la brique de parement, comme la célèbre brique de Vaugirard, fait son apparition polychrome sur les bâtiments officiels et les villas suburbaines de la ville. Son usage se généralisera au XX^e siècle, à la fin duquel elle s'affine pour devenir la « peau » décorative des bâtiments à structure de béton, perpétuant ainsi une tradition d'excellence architecturale.



VERSAILLES

PETITS DÉCHETS GRANDE POLLUTION

Stop aux mégots sur la voie publique !

les mégots contiennent de nombreuses matières polluantes (acide cyanhydrique, naphthalène, nicotine, ammoniac, cadmium, arsenic, mercure, plomb...). Jetés par terre et emportés par les eaux, ils se retrouvent dans nos rivières et dans la mer. Un seul mégot pollue 500 litres d'eau et met plus de 10 ans à se dégrader.



Signalez les problèmes de propreté et de voirie sur l'appli Versailles



VERSAILLES.FR



Édouard Michut : premiers pas à 17 ans en Ligue 1 avec le PSG !

Formé au FC Versailles, Édouard Michut a effectué ses premières minutes officielles en Ligue 1 sous le maillot du Paris Saint-Germain !

Le 27 février dernier, le jeune Versaillais de 17 ans Édouard Michut a disputé ses premières minutes en Ligue 1, au poste de milieu relayeur, entouré des champions du monde Kylian Mbappé et Presnel Kimpembe. Il est entré en jeu à la 89^e minute lors du large succès (4-0) du Paris Saint-Germain (PSG) face à Dijon (Côte-d'Or). Membre du groupe professionnel depuis le début du mois de janvier, après avoir démarré la saison avec les moins de 19 ans du club parisien, il avait été plusieurs fois remplaçant sans entrer en jeu ces dernières semaines.



© Charles Estérel

Du Club du Chesnay 78 en passant par le FC Versailles 78

Édouard Michut a débuté le football au FC Le Chesnay 78 de 2009 à 2012 avant de rejoindre le club versaillais de 2012 à 2016.

Grâce à ses capacités techniques, le jeune droitier intègre en juillet 2016 le Centre de préformation du Paris Saint-Germain, dans la

catégorie U14. Édouard Michut est devenu depuis international français U16 (2 capes) puis U17 (3 capes), avec l'équipe des Rouge et Bleu où il a joué 19 matches, inscrit 2 buts et délivré 3 passes décisives.

Externe au centre de formation, il rentrait dormir tous les soirs chez ses parents, à Versailles, tout en

« Je suis très fier de ma première en Ligue 1, j'espère qu'il y en aura beaucoup d'autres. Je remercie le FC Versailles pour toutes ces belles années ! »

suivant une scolarité normale au collège à Hoche.

Premier contrat professionnel à 17 ans

En juillet 2020, il a rejoint pour 3 ans le camp des Loges pour bénéficier d'un emploi du temps aménagé lui permettant de concilier ses études et les entraînements au quotidien.

Son jeune frère Étienne évolue, quant à lui, chez les moins de 15 ans au sein du PSG. Affaire à suivre... ■



Loris Arnaud, ancien joueur du PSG, rejoint Versailles !

Le Football club de Versailles 78 est heureux d'annoncer l'arrivée de 4 nouvelles recrues au sein de son équipe : Loris Arnaud, Koren Kerkour, Zakaria Grich et Waly Diouf.

Loris Arnaud, attaquant de 33 ans formé au PSG, a joué en Ligue 1 entre 2007 et 2010, et a gagné la Coupe de la Ligue en 2008. Après une carrière à Clermont, Angers, en Bulgarie, au Vietnam et en Indonésie, le voilà de retour aux sources dans les Yvelines, pour lui qui est né à Saint-Germain-en-Laye.



VERSAILLES

VERSAILLES



le TREMPLIN
des jeunes TALENTS

JEUDI
15 AVRIL • 21H

Concert en  LIVE

sur jversailles.fr et versailles.fr

Votez pour votre artiste préféré

jversailles.fr
Jeunes à Versailles

VERSAILLES · FR
   



Versailles Live arrive chez vous

Le palais des congrès accueillera le tremplin des jeunes talents, le jeudi 15 avril pour une soirée exceptionnelle.

Parmi la soixantaine de candidatures reçues, 12 groupes ont été retenus pour participer au Versailles Live en partenariat avec Fip: Back In The City, Barkanan, Casareggio, Ed Nock, Londe, Pausé, Pure Pose, R!FT, Scryss, Telegraph, Vernis Rouge, Seluj & Léon x Shoka. Ils se produiront sur des scènes inédites, devant un jury composé de professionnels de la musique, pour tenter de décrocher les quatre places en finale. Une grande variété de styles musicaux sera représentée: rap, soul, chanson française, rock, pop et electro.

Soutenez ces jeunes talents !

Durant une heure, le prestigieux palais des congrès, son hall, son sous-sol, son grand amphithéâtre et sa salle circulaire du rez-de-chaussée vibreront au rythme de ces 12 artistes. Pour la première fois de son histoire, Versailles Live sera accessible sur les écrans pour permettre à tous de voter en ligne et d'envoyer son groupe préféré en finale, qui aura lieu le 10 septembre prochain. ■

Rdv jeudi 15 avril à 21 h sur www.facebook.com/Versailles.official ou sur jversailles.fr

Renseignements complémentaires sur JVersailles.fr



Le Festival des langues classiques met Tolkien à l'honneur

À la fois savant et ludique, le festival a choisi de mettre à l'honneur l'univers du créateur du *Seigneur des anneaux* le 9 avril, avec un format qui s'adapte aux contraintes de la situation sanitaire actuelle.

Programmation sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.



Cette année, le thème central est « Tolkien et les Antiques ». Reconnu comme l'un des écrivains les plus lus dans le monde, Tolkien a toujours su embarquer ses lecteurs à la découverte de sagas mêlant les mythes antiques et le fantastique.

Un festival accessible en ligne

Pour l'occasion, le Festival des langues classiques s'articulera autour de 5 conférences qui auront lieu au sein de l'auditorium de l'Université inter-âges et en présence des lycéens de Hoche et La Bruyère.

À noter que ces conférences seront pour la plupart accessibles en ligne pour le grand public. Voici le programme qui sera proposé durant cette journée du 9 avril :

- **de 9 h à 10 h 15:** Catastrophes naturelles et merveilles mythologiques. De l'Atlantide à Thyphon par Jean-Louis Poirier et Laure de Chantal.
- **de 10 h 30 à 11 h 45:** Tolkien et la littérature antique par Isabelle Pantin et Sandra Proveni.
- **de 13 h 30 à 14 h 45:** Tolkien au carrefour des époques et des cultures par Vincent Ferré.
- **de 15 h à 16 h:** Constantin, empereur bâtisseur par Vincent Puech et Hubert Naudeix.
- **de 16 h 15 à 17 h 45:** Les écritures cunéiformes: déchiffrement, fonctionnement, usages par Brigitte Lion et Cécile Michel.

Ces conférences seront animées par Olivier Pascal-Moussellard et Gilles Heuré (*Télérama*). ■

Renseignements complémentaires sur Versailles.fr



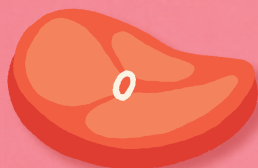
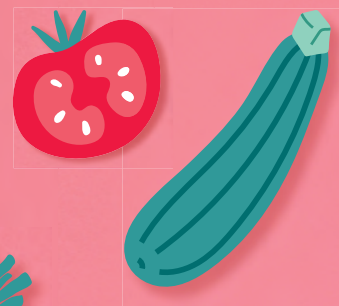
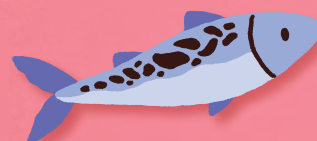
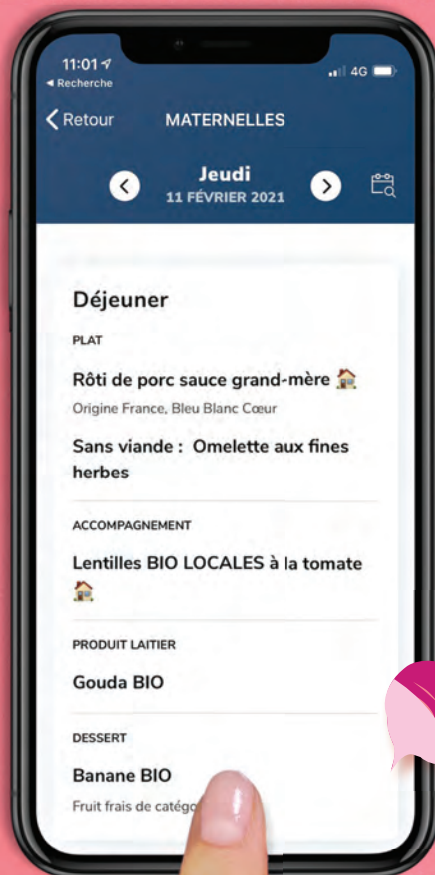
VERSAILLES

RESTAURATION SCOLAIRE

Consultez le menu du mois dans
la rubrique **Famille** de l'Appli Versailles

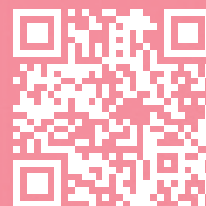
NOUVEAU

Activez les
notifications
pour être
informés des
changements



MISE À JOUR
EN TEMPS RÉEL

Scannez le QR code
pour télécharger
l'Appli Versailles



VERSAILLES · FR
f t v i

La culture au format numérique

La fermeture des lieux culturels due à la situation sanitaire actuelle, ne signifie pas pour autant qu'il n'est plus possible d'avoir accès aux expositions. Beaucoup d'acteurs culturels versaillais ont mis en place des outils numériques pour permettre au grand public d'accéder à des visites virtuelles et ainsi de continuer à profiter autrement des trésors présents dans leurs collections.



La Sirène

Le portail de la bibliothèque numérique patrimoniale consacre sa toute première exposition virtuelle à « Jenny de Vasson, une photographe à Versailles en 1900 ». ■

lasirene.versailles.fr



© Gilles Walkowitsch

Le Musée Lambinet s'invite chez vous

Découvrez ou redécouvrez 5 expositions par le biais de leur portail numérique.

Au programme de ces visites virtuelles :

« Trésors cachés du Musée Lambinet »

Rétrospective de « Julia Bartet, la divine »

« Versailles au XX^e siècle, muse des artistes »

« Viollet-le-Duc »

« La Commune de Paris », la nouvelle exposition virtuelle du Musée à l'occasion du 150^e anniversaire de la Commune de Paris.

Versailles.fr/museelambinet



Les archives communales

Un atelier d'initiation à la généalogie est disponible sur leur site mais également des jeux, des expositions virtuelles ou encore des zooms mensuels sur le document du mois mis à l'honneur. ■

[f @ArchivesVersailles](https://www.facebook.com/ArchivesVersailles)

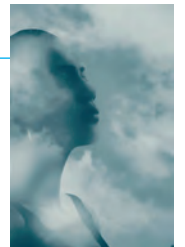
Poésie ouverte - saison 4

Le cycle de lectures - rencontres reprend et s'adapte à la situation sanitaire. Il se tiendra en ligne via l'application Zoom avec :

• **Yvon Le Men**, Prix Goncourt de la Poésie 2019, mercredi 31 mars à 18h30/19h30

• **Stéphane Barsacq**, mercredi 14 avril à 18h30/19h30. ■

[f @Bibliothèques-municipales-de-Versailles](https://www.facebook.com/Bibliothèques-municipales-de-Versailles)



Les podcasts de l'Université inter-âges



L'UIA ouvre ses archives audio et propose « les Podcasts de l'UIA ». Deux conférences sont d'ores et déjà disponibles :

- La vie scientifique à la cour : comment faire un choix entre utopistes et vrais inventeurs
- Écrivains ou poètes égarés en mer Rouge : Monfreid, Kessel, Gary, Londres, Nizan et quelques autres ■

[f @Université-Inter-Âges-de-Versailles](https://www.facebook.com/Université-Inter-Âges-de-Versailles)



Versailles Open Air

Découvrez la session live et en musique de **Kazam** à l'Espace Richaud ou encore celle d'**Iba Boo** et **Joe Lewandowski** au théâtre Montansier.

[f @VersaillesOpenAir](https://www.facebook.com/VersaillesOpenAir)

PAS DE SORTIR À VERSAILLES

La majorité de la programmation de la Ville (culturelle, sportive, associative...) est annulée ou reportée jusqu'à nouvel ordre. N'hésitez pas à visiter les sites Internet de nos partenaires pour connaître leurs événements.



EXPERTIM IMMOBILIER®

V I V E Z V O S P R O J E T S A U T R E M E N T



CRÉATEUR DE VALEUR

43 rue Carnot - 78000 VERSAILLES

Tél. 01 39 55 60 26

OUVERT 7j/7

www.expertim-immobilier.com

Les principales délibérations

Lors de la séance du 4 février 2021, les membres du Conseil ont notamment pris connaissance du rapport préalable au Débat d'orientation budgétaire 2021 de la Ville, adopté les termes du déploiement des ressources en ligne de la médiathèque numérique de Versailles Grand Parc et décidé de candidater de nouveau au titre de « Ville amie des enfants ».



Journée des Droits de l'Enfant avec l'UNICEF le 27 janvier 2021.

Soutenir et améliorer le quotidien de tous

Chaque année, le Débat d'orientation budgétaire (DOB) est un moment clé du processus de préparation budgétaire. Le DOB 2021 s'inscrit à nouveau dans un contexte inédit avec la poursuite de la crise du coronavirus et l'espoir de la sortie progressive des difficultés d'ici la fin de l'année. **À ce stade, le budget 2021 vise à : laisser inchangés les taux des impôts locaux pour la dixième année consécutive, reconduire l'ensemble des tarifs municipaux, sans aucune augmentation, maintenir la qualité des services municipaux, tout en stabilisant les dépenses de fonctionnement et limiter le recours à l'emprunt.**

Versailles, Ville amie des enfants

Membre de ce réseau depuis 2002, la Ville souhaite poursuivre son partenariat avec UNICEF France et obtenir à nouveau le titre « Ville amie des enfants » pour la nouvelle mandature 2020/2026. C'est dans le cadre du processus de candidature qu'un plan d'action municipal pour l'enfance et la jeunesse sera élaboré puis

présenté à UNICEF France. Parmi ces engagements, il y a notamment : le bien-être de chaque enfant et chaque jeune ainsi qu'un parcours éducatif de qualité.

Le déploiement de la médiathèque numérique continue

Cette première médiathèque numérique de Versailles Grand Parc donne accès, en continu, à des contenus dématérialisés (livres, BD, méthodes d'auto-formation, soutien scolaire, apprentissage des langues, cinéma, etc.), lisibles sur ordinateur, tablette ou smartphone. Afin que cette formule temporaire puisse évoluer, les modalités de coûts pour la prise en charge de cette dernière ont été réparties et adoptées entre Versailles Grand Parc et la bibliothèque de la Ville pour une durée d'un an renouvelable. ■

Les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont consultables sur www.versailles.fr (rubrique Vie municipale), aux Archives communales et dans les bibliothèques municipales. Le prochain conseil aura lieu **le jeudi 25 mars à 19 h** à l'hôtel de ville.

Avis d'attribution

Contrat de concession de services pour la fourniture, l'installation, l'entretien, la maintenance et l'exploitation du mobilier urbain publicitaire et non publicitaire (2021 – 2036)

À l'issue de la procédure de mise en concurrence prévue par les articles du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal a voté à la majorité absolue des suffrages exprimés, au cours de la séance du 10 décembre 2020, la délibération suivante :

Vu Le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1410-1 à L.1410-3, L.1311-2 à L.1311-4, L.1411-5, L.1411-9 et L.1411-18 et R.2222-2 et -3 ;

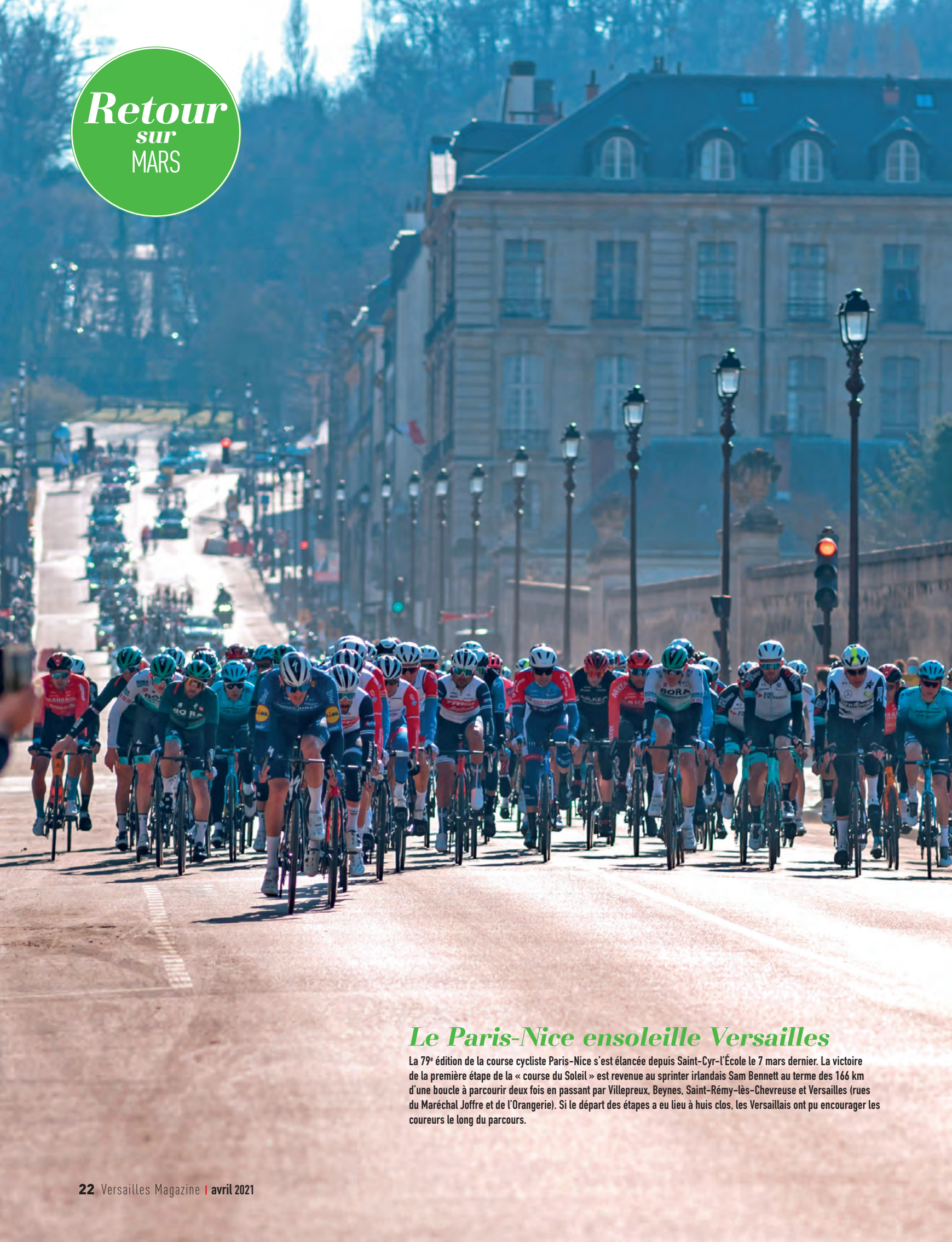
Vu Le Code de la Commande publique et notamment les articles L.3124-5 et R.3124-4 à R.3124-6 ;

Vu les avis de la Commission de concessions et de délégations de service public (CCDSP) du 19 septembre 2019, du 24 septembre 2019 et du 21 janvier 2020 ;

Le conseil municipal décide,

- 1) de retenir l'offre de la société *JC Decaux France* pour la fourniture, l'installation, l'entretien, la maintenance et l'exploitation du mobilier urbain publicitaire et non publicitaire sur la ville de Versailles, pour une durée de 15 ans à compter du 8 juillet 2021, prévoyant au profit de la Ville une redevance d'occupation du domaine public révisable de 103 200 € HT par an, une redevance variable correspondant à 7,5 % du chiffre d'affaires hors recettes antennes basses émissions, majorés du taux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en vigueur et un intéressement de 25 % sur les recettes perçues auprès des opérateurs pour la mise en place d'antennes basses émissions sur le mobilier urbain majorée, après accord expresse de la Ville pour autoriser leurs implantations, du taux de la TVA en vigueur ;
- 2) d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer le contrat de concession de services correspondant ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Retour sur MARS



Le Paris-Nice ensoleille Versailles

La 79^e édition de la course cycliste Paris-Nice s'est élancée depuis Saint-Cyr-l'École le 7 mars dernier. La victoire de la première étape de la « course du Soleil » est revenue au sprinter irlandais Sam Bennett au terme des 166 km d'une boucle à parcourir deux fois en passant par Villepreux, Beynes, Saint-Rémy-lès-Chevreuse et Versailles (rues du Maréchal Joffre et de l'Orangerie). Si le départ des étapes a eu lieu à huis clos, les Versaillais ont pu encourager les coureurs le long du parcours.

Inauguration du centre d'hébergement et de réinsertion sociale Les Mortemets



Le 16 mars dernier, a eu lieu l'inauguration du centre d'hébergement et de réinsertion sociale «Les Mortemets», en présence de François de Mazières, de

Raphaël Sodini, Préfet délégué à l'égalité des chances auprès du préfet des Yvelines, et de Michel Bancal, adjoint au maire délégué aux Logements. Situé allée des Matelots, le

bâtiment a été réalisé par Versailles Habitat et permettra d'accueillir 65 personnes en situation d'urgence ou de stabilisation et de les accompagner. ■

Hommage aux victimes du terrorisme

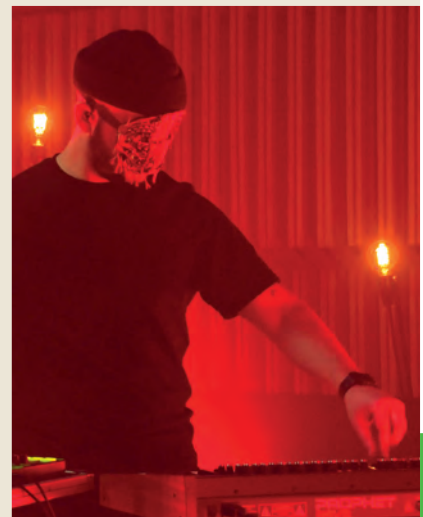
Depuis l'année dernière, l'Union européenne a choisi la date du 11 mars pour rendre hommage aux victimes du terrorisme. Cette seconde commémoration s'est tenue lors d'une cérémonie à l'hôtel de la Préfecture des Yvelines en présence de Jean-Jacques Brot, Préfet des Yvelines ; de François de Mazières, maire de Versailles ; des députées Florence Granjus et Michèle de Vaucouleurs ; de Babette de Rozières, conseillère régionale et d'Olivier de La Faire, conseiller départemental des Yvelines.

À cette occasion, le Préfet a pu échanger avec des élèves de la classe de défense du collège Pierre de Nolhac.



ElectroChic#5 : des concerts en ligne et gratuits

Pour cette 5^e édition pas comme les autres, les festivaliers ont pu de chez eux, vibrer au son de l'électro mais aussi élire le grand gagnant du tremplin 2021 : **Cash Poney Club**. Au regard de l'enthousiasme des internautes pour **i am Sparrow**, le festival a décidé d'accorder exceptionnellement un prix du public. Les deux groupes seront programmés pour le festival ElectroChic 2022. Durant ces 3 soirs, les artistes se sont succédés : Herr Krank, LAAKE, MediumDouce, Mokado ainsi que les 4 jeunes talents en lice pour le tremplin. Tous les concerts sont désormais disponibles en replay sur les comptes Facebook et Youtube du Festival ElectroChic.



GALLY

UN NOUVEL ÉCO-QUARTIER INNOVANT

Urbain, aéré, végétalisé, contemporain et dans la tradition de la cité-jardin... Le projet du nouveau quartier de Gally, situé à la lisière du domaine du Château et de Saint-Cyr-l'École, sera novateur et exemplaire.

Grand Canal

Domaine du Château

Étoile Royale
Site olympique

Reconstitution
de l'allée Royale
de Villepreux

Destruction du moulin de St-Cyr
et création d'un parking paysagé
pour accueillir les J.O

Plaine de Versailles

24 Versailles Magazine | avril 2021



+ de 10,2 ha
d'espaces publics
dont 6,5 ha plantés



+ de 1 000
arbres de
haute tige



6,5 ha
plantés dans
les lots privés

Ville de Versailles

Château

Un aménagement
de la plaine de Versailles

•
Une longue concertation
avec les associations de
la préservation du patrimoine

•
Une préservation
de la biodiversité

•
La création d'une grande
promenade paysagère
de 1,5 km

•
Une architecture intégrée
au paysage

•
Des bâtiments sobres
et économes

•
Des mobilités douces
privilegiées

•
Une utilisation de la géothermie

•
Une gestion optimisée
des eaux pluviales

•
La mise en place d'une
agriculture en circuit court

•
La création du concept
« d'hôtellerie de nature »
par Huttopia

•
La labellisation
« Nature, art, éducation »



Quartier de Gally



545 logements
soit près de
2000 futurs habitants



47000 m²
de surface
de plancher réalisés



2,6 ha
d'espaces
agricoles



68
jardins potagers
à louer

Un quartier végétalisé et contemporain

qui accueillera 2 000 Versaillais.

Grand Canal

La Grande terrasse 1



Création d'une promenade paysagère de 1,5 km

Ferme et jardins partagés 2

Une ferme et son verger, des potagers pour les chefs cuisiniers du territoire et des jardins partagés.

Étoile Royale

Allée de Saint-Cyr

Allée des Oies

Station Grille Royale du Tram 13 Express

Ligne Tram 13 Express

RD 7

RD 7

Calendrier

Phase 1: -----
du 2^e trimestre 2022
au 1^{er} trimestre 2024

Phase 2: -----
du 2^e trimestre 2023
au 1^{er} trimestre 2025

Phase 3: -----
du 4^e trimestre 2024
au 3^e trimestre 2026

La prairie nord 7



Agrès sur l'espace public



Éco-pâturage



Jeux pour les enfants



Circulations douces et arceaux vélos

Une gamme complète de logements 4



Afin de donner au projet toute la diversité et la qualité d'un tissu urbain, 545 logements seront créés dont 30 % sociaux pour accueillir à terme 2 000 habitants.

Crèche privée Montessori 5

Une trentaine de berceaux.

Boulangerie 6

En rez-de-chaussée d'un immeuble.

Vergers 3



10 minutes vers le centre de Versailles

7-8 minutes vers la gare de Saint-Cyr

Hôtel et restaurant 8

Une hôtellerie de pleine nature proposée par Huttopia.

Groupe scolaire de 7 classes 9

Labellisé « Bâtiment passif », le groupe scolaire (maternelles et primaires) sera tourné vers la sensibilisation à la nature.

Salle polyvalente dans la Halle 10

Saint-Cyr-l'École

Quartier de Gally : une cité-jardin

Dans une démarche alliant innovation, éducation et ambition environnementale, ce grand projet qui accueillera à terme 2 000 Versillais, a toutes les caractéristiques d'un éco-quartier. L'objectif: réduire les consommations d'énergie pour une meilleure protection des ressources naturelles.

Situé sur l'ancienne emprise militaire Pion de 20 hectares entre le domaine du Château et Saint-Cyr-l'École, ce **nouveau quartier a été pensé pour les circulations piétonnes et vélo**, laissant les voitures à sa lisière. **Proche du futur arrêt du tram 13 et à 10 minutes à vélo du centre-ville de Versailles**, ce quartier sera en harmonie avec son environnement.

Un respect d'un environnement naturel et patrimonial sensible

En effet, tout en respectant la non visibilité du parc du Château, ce **nouvel éco-quartier préservera un cadre patrimonial exceptionnel**, avec un aménagement urbain conçu, organisé et géré dans une démarche de développement durable avec un objectif de cité-jardin, de réduction des consommations d'énergie ou encore de développement de circulations douces. **En outre, la moitié du terrain sera réservée en zone agricole.** Ce choix fait suite à une consultation menée avec le concours de l'agence Une Fabrique de la Ville sur un plan défini par le paysagiste Michel Desvigne, connu pour la réalisation du jardin des Étangs Gobert.

Un concept novateur

Le quartier de Gally respectera la nature et s'intégrera dans son environnement par le choix des matériaux de construction comme **la brique, le bois, la pierre.** Cet éco-quartier a été créé pour assurer une cohésion entre ses habitants et la nature.

Densément plantée, la cité-jardin utilisera une gestion alternative des eaux pluviales mais aussi la géothermie sur nappe peu profonde, pour **créer une boucle d'eau tempérée qui garantit une couverture en énergie renouvelable de 70 % sur les bâtiments raccordés.**

Le projet, tel qu'il est aujourd'hui arrêté dans le permis d'aménager soumis en début d'année à consultation publique par la Ville de Versailles et l'aménageur Icade, traduit l'ambition de respecter cet environnement exceptionnel.



« Ce quartier est aussi un démonstrateur de l'équilibre possible entre urbanisme et paysage. Il installe une relation nouvelle entre ville et nature grâce à une végétalisation très dense. »

Des bâtiments sobres et économes

Le projet comporte 4 typologies d'habitat :

- **la maison de ville,**
- **la maison jumelée**
- **l'individuel superposé**
- **le petit collectif :** des résidences privées et une sociale (résidence « Nouvelle Étoile » pour femmes isolées avec ou sans enfant).

Mais aussi :

- **des commerces et activités :** la Grande Halle transformée en salle polyvalente, restaurant, micro-ferme, pépinières...
- **des lieux d'apprentissage traditionnels** (une crèche Montessori et un groupe scolaire de la maternelle au primaire avec une pédagogie alternative) **et novateurs** (potagers à destination de chefs cuisiniers, et potagers à louer...)
- **un hôtel « nature »** par Huttopia de 200 lits dont 30 cabanes

Un environnement éducatif et agricole

Pour construire ce nouveau quartier et incarner les trois valeurs Nature-Art-Éducation, Icade s'appuie sur la société Deyrolle qui a apporté au projet une méthode de suivi avec des objectifs précis. **Ces derniers consistent principalement en l'obtention de certifications environnementales** pour les programmes immobiliers (100 % des programmes labellisés), le déploiement de solutions de mobilités douces (voie piétonne, vélo, etc.) et l'implantation de programmes et activités emblématiques (micro-ferme, tiers-lieu, organisation de formations à destination des habitants...). ■

Les travaux d'aménagement commenceront au 3^e trimestre de cette année. Les travaux de la phase 1, y compris de l'hôtel, commenceront au 2^e trimestre 2022.

Historique

2009 L'État a la volonté de vendre la caserne militaire au plus offrant

2011 Vente par l'État à l'EPFY au prix de 11 M€

2013 Le projet de SDRIF, mis à l'enquête publique, identifie le site comme un secteur à « fort potentiel de densification »

Avril 2016 Recours contentieux de la SPPEF (Société pour la protection du patrimoine et de l'esthétique de la France) demandant l'abrogation du PLU

Juillet 2016 Concertation préalable sur l'opération d'aménagement

Décembre 2016 Modification du PLU pour le classement en zone naturelle (NA) de la partie nord du site

Février 2017 Lancement de la procédure de choix d'un aménageur

Avril 2017 Désistement de la SPPEF

Mai 2018 Désignation d'Icade Promotion comme aménageur, signature du traité de concession

Octobre 2019 Achèvement des travaux de dépollution pyrotechnique par l'EPFIF

Juillet 2020 Dépôt du Permis d'aménager ■

PHASE 1 2022-2024

Les opérateurs

- **Huttopia**
- **Ferme de Gally**

Les architectes des bâtiments

- **Adrien Lambert** en charge de la résidence Nouvelle Étoile (petit collectif de 59 logements) et de 15 maisons de ville
- **Serge Joly** en charge de 33 maisons jumelées et de ville
- **Inessa Hansch** en charge de 8 maisons de ville
- **Sergison Bates Architectes** en charge de 61 logements collectifs
- **Manuel Mateus** en charge de 57 logements collectifs
- **Vincent Parreira** en charge du groupe scolaire
- **William Wilmotte** en charge de l'Hôtel Huttopia

Les acteurs du projet

LA VILLE DE VERSAILLES

La mission de la Ville consistait à définir les orientations urbaines, le montage opérationnel et sélectionner l'aménageur (Icade). Lors de chacune des 4 grandes phases de développement (études préalables, études approfondies et procédures, chantiers et construction, mise en service et exploitation) que comporte ce projet urbain, les services de la Ville travaillent en étroite collaboration.

UNE FABRIQUE DE LA VILLE

Assistant à la maîtrise d'ouvrage désigné par la Ville de Versailles

Créée en 2008 par Jean-Louis Subileau (Grand Prix de l'Urbanisme 2001) et Guillaume Hebert (Palmarès des Jeunes Urbanistes 2007), Une Fabrique de la Ville est une agence de conseil en aménagement et montage de projets urbains implantée à Paris.

ICADE

Aménageur désigné par la Ville de Versailles en mai 2018

Foncière, développeur et promoteur, Icade est un opérateur immobilier intégré, qui conçoit des produits et des services immobiliers innovants adaptés aux nouveaux usages et modes de vie urbains. Pour répondre à la consultation lancée par la Ville de Versailles pour l'aménagement de la Caserne Pion, Icade s'est fixé trois objectifs principaux :

- être à la hauteur de l'héritage patrimonial du site, aux portes du domaine du Château de Versailles ;
- concevoir un projet urbain ambitieux et novateur afin de s'inscrire dans la tradition visionnaire de Versailles ;
- faire de ce futur quartier un véritable quartier à vivre.

L'ÉQUIPE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE

- **Adrien Lambert** (Lambert Lénack)
Architecte coordinateur en charge de la résidence Nouvelle Étoile (59 logements pour femmes seules) et 15 maisons de ville.
- **Michel Desvigne** (Michel Desvigne Paysagiste)
Maître d'œuvre des espaces publics / paysage.

DEYROLLE

Assistant à la maîtrise d'ouvrage désigné par Icade

Institution scientifique et pédagogique existant depuis 1831 et aujourd'hui labellisée Entreprise du patrimoine vivant (EPV), Deyrolle est un temple de l'observation de la nature, un cabinet de curiosités unique au monde qui inspire visiteurs, collectionneurs et artistes du monde entier.



La plaine de Versailles en cours d'aménagement

Le quartier de Gally s'insère totalement dans l'aménagement de la plaine de Versailles qui structure l'ouest de l'agglomération de Versailles Grand Parc.

Dans le cadre de cette évolution et des JO de Paris 2024, plusieurs projets sont en cours de réalisation.

- **La renaissance de l'Allée royale de Villepreux** en un lieu de circulations douces (équestres, pédestres et cyclables) sur plusieurs kilomètres, propice au déploiement du tourisme local.
- **La démolition et la transformation du Moulin et du casseur de Saint-Cyr-l'École** en un parking paysager de 150 places qui facilitera l'accès au domaine du Château ainsi qu'au site olympique (épreuves d'équitation de 2024).
- **De nouveaux modes de transport** tels que la ligne Tram 13 Express, en travaux depuis 2018, longue de 18,8 km desservant 7 communes, qui reliera en 2022 Saint-Germain-en-Laye à Saint-Cyr-l'École.

Vous souhaitez vendre.
Confiez-nous votre bien.
Nous nous engageons à **reverser 10 %**
de notre commission à l'**association**
de votre choix*



Isabelle de Menthère



Nicolas Thomas



David Bouet



Sandrine Gibon

Nos compétences à votre service

*Commission
Hors Taxes,
jusqu'au
31 juillet 2021

VENTES-LOCATIONS-GESTION
45, rue Carnot - 78000 Versailles
01 39 66 80 84
contact@richelieu.immo



VERSAILLES

Le magazine Versailles

51 000 exemplaires, 8 numéros par an

Distribution dans toutes les boîtes aux lettres de la ville



Pour publier votre annonce dans
les éditions de la Ville de Versailles,
contactez le 01 30 21 18 20

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Présence
de nuit

01 84 27 05 65

18 Rue Louis Haussmann
78000 Versailles



Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com

Affaire Nortel : une coopération judiciaire franco-britannique inédite

Après douze ans de procédure judiciaire suite à la faillite de l'équipementier en télécommunication canadien Nortel, le Tribunal de commerce de Versailles a prononcé la clôture de la procédure de liquidation pour sa filiale française qui était installée à Châteaufort. Retour sur les grandes avancées qu'a permis cette dernière, au regard du droit des entreprises en difficulté.

Qualifiée d'«*atypique, complexe et difficile*», la procédure de faillite du groupe de télécommunications Nortel a marqué les esprits judiciaires pour avoir été l'une des plus importantes au monde. «*Son caractère mondial a obligé les acteurs européens à jongler avec le droit national, le droit européen mais aussi le droit international privé puisqu'une grande partie du groupe ne relevait pas du règlement européen*», explique Maître Cosme Rogeau.

Cette action internationale et collective représentait un dossier d'insolvabilité transfrontalière très complexe en raison, à la fois du nombre de parties impliquées (les différentes sociétés américaines, canadiennes et européennes du groupe, mais aussi les créanciers obligataires nord-américains et les Fonds de pensions canadiens et anglais), de l'importance des enjeux et des questions juridiques posées. Sans oublier son impact sur plusieurs centaines de salariés en France et à l'étranger.

Un contexte particulier

Pour rappel, la demande de mise en liquidation a été déposée par les administrateurs chargés de la procédure britannique de redressement des filiales européennes de l'équipementier. **Ouvert en mai 2009, sous l'égide du Tribunal de commerce de Versailles et en application du règlement européen, ce dossier a été marqué par une coopération fructueuse et inédite entre plusieurs systèmes judiciaires franco-anglais** qui s'est voulue, avant tout, la plus pragmatique possible. Cela



Le Tribunal de Commerce.

a permis au géant Nortel de se donner le temps de céder ses lignes métiers et de mettre fin à un conflit social dur. Mais aussi de résoudre des difficultés inhérentes à la forte imbrication de ses activités mondiales et à l'organisation matricielle de ce groupe.

Une stratégie qui a porté ses fruits

En choisissant de privilégier une approche globale et une coopération internationale dans ce dossier, le Tribunal de commerce de Versailles a notamment permis de sécuriser les droits de la filiale française Nortel Network SA sur ses brevets, de conclure des accords de coopération et de répartition du produit des cessions d'activités de cette société au niveau mondial, et enfin de défendre les droits de Nortel Network SA, tant en France, qu'en Angleterre, au Canada et aux États-Unis.

Une procédure aujourd'hui clôturée

Ce travail de longue haleine aura entre autres permis de trouver un repreneur de qualité avec la société KapschCarrierCom France, pour la branche d'activité GSM qui était avec la R&D l'autre activité principale de la filiale française, qui assure depuis la pérennité de l'entreprise et de ses 138 emplois. Mais également de mettre fin à un conflit social lourd via le versement à l'ensemble des salariés licenciés d'une aide au départ de 42 millions d'euros, en complément des indemnités légales. ■

«**Le plus gros challenge à relever était d'arriver à faire admettre par toutes les parties les droits de la filiale française.**»

Maître Rogeau

Des acteurs versaillais mobilisés dès 2009

Suite à l'ouverture de la procédure de liquidation de la société Nortel, le Tribunal de commerce avait désigné Maître Franck Michel en qualité d'administrateur judiciaire et Maître Cosme Rogeau en qualité de liquidateur judiciaire.

B Corp : la certification qui change (vraiment) notre environnement

Deux entreprises versaillaises sur 150 en France sont certifiées B Corp: le Groupe LR Technologies et Nature & Découvertes. Elles font partie de ces entreprises engagées pour changer notre environnement, le rendre plus humain et plus écologique.

Créé en 2006 aux États-Unis, B Corp est un réseau d'entreprises qui intègrent dans leur business model et dans leurs actions, des objectifs sociaux, sociétaux et environnementaux.

Son ambition? Changer le monde pour le rendre plus humain et plus

écologique. Véritable booster de sens et de croissance, B Corp attire les convoitises de nombreuses entreprises mais bien peu sont élues.

« B » comme Bénéfique

Depuis sa création en 2014, 80 000 entreprises dans le monde ont sou-

mis leurs candidatures pour obtenir ce label: **moins de 3 000 entreprises (150 en France) ont obtenu la certification tant convoitée.** À Versailles, deux entreprises, pionnières et exemplaires, sont certifiées B Corp: Nature & Découvertes et le groupe LR Technologies. ■

Un label présent dans **70** pays.



Fanny Auger, Directrice de la marque Nature & Découvertes, membre du Conseil d'administration de B Lab France

riences) à tous ceux qui veulent changer leurs modes de vie pour une écologie de la terre, du corps et de l'esprit.

Quelles sont les initiatives concrètes que vous avez menées pour obtenir ce label et donc continuer de progresser ?

Depuis 27 ans, Nature & Découvertes cède à sa fondation 10 % de ses bénéfices nets. Nous avons donc, avant 2015, soutenu et financé de nombreux projets solidaires et environnementaux (2 700 pour 13 millions d'€). **Nous avons lancé des initiatives nouvelles comme « L'ARRONDI » (microDON) qui permet à nos clients de soutenir des associations locales** partout en France ou encore le « Fair Friday », une alternative au « Black Friday », qui nous a permis d'accompagner le « Fonds pour l'Arbre »

dans sa volonté de replanter des haies, permettant la protection de la biodiversité, ou encore la « Ligue pour la Protection des Oiseaux » en faveur de la petite faune sauvage.

Versailles, par son histoire, sa situation géographique, est-il le lieu idéal pour innover et « promouvoir » une vision plus responsable et donc plus moderne de l'économie ?

Jusqu'en 2019, nous étions une entreprise familiale et **Versailles nous a accueillis comme on est accueilli « en famille »**. Nous avons eu l'opportunité de bâtir sur une ancienne friche et d'y construire notre siège, La Canopée, dans un bâtiment en bois écologique et innovant, et d'implanter une ferme de permaculture sur un site historique exceptionnel, propice à la réflexion et à l'innovation pour nos équipes. ■

Pourquoi avoir eu envie, en 2015, de « formaliser » votre vision humaniste de l'entreprise en devenant une entreprise B Corp ?

Nous avons été la première entreprise française de plus de 20 salariés à l'obtenir et nous travaillons cette année à obtenir notre requalification. **B Corp n'est pas un « label-vitrine », c'est un véritable outil de transformation des entreprises et de leurs écosystèmes.** Cette démarche s'inscrivait pour nous dans la continuité de l'ambition originelle de Nature & Découvertes: réconcilier économie et protection de l'environnement. En 2021, nous réaffirmons notre raison d'être en offrant des solutions concrètes et durables (produits et expé-



Maxime Lacour, président et co-fondateur du Groupe LR Technologies

« B Corp est une communauté vivante d'entrepreneurs qui veulent inventer quelque chose de nouveau. » affirme Jay Coen Gilbert, co-fondateur du B Lab. Vous êtes l'un de ceux-là ?

Depuis sa création il y a 6 ans, **notre groupe s'est développé sur l'affirmation de valeurs fondatrices, structurantes et partagées par tous : managers et salariés.** Nous avons été trois fois labellisés Great Place to Work et nous avons obtenu le label B Corp en 2020. Au-delà de la fierté, nous sommes heureux de voir nos efforts récompensés. Un chiffre parle de lui seul : 94 % des Libel-

liens déclarent qu'LR Technologies est une entreprise où il fait bon travailler.

Quelles sont les « valeurs » que vous défendez ?

L'efficacité de notre marque employeur et sa durabilité reposent sur deux piliers : la QVT (Qualité de Vie au Travail), c'est-à-dire toutes les actions qui ont un impact sur les collaborateurs et la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) qui elle a un impact sur la société et sur le monde. **Les organisations porteuses de sens où l'humain est placé au cœur des préoccupations sont les en-**



Maxime Lacour et Pierre Rio, les fondateurs du groupe LR Technologies.

treprises attractives et performantes de demain.

Quelles sont les initiatives que vous avez mises en place ?

La plus structurante est sans doute la création d'un comité RSE. Je peux citer aussi par exemple l'organisation du « B Corp Tree Challenge » durant l'été 2020. Tous les Libelliens et les Libelliennes ont été invités à participer, l'objectif étant de parcourir le plus de kilomètres possible à pieds ou à vélo. **Grâce à la mobilisation de tous, ce sont plus de 500 arbres qui ont été plantés.** Chaque année, les collaborateurs du groupe participent, pour ceux qui le souhaitent, au grand challenge « Défends ton Assso. » Ce sont plus de 70000 € de dons qui ont déjà été reversés à des associations œuvrant sur le terrain écologique et social. ■



L'odyssée B Corp

2006 : Création de l'ONG B Lab et de la certification B Corp.

2013 : Création d'un statut légal en Pennsylvanie.

2015 : Les débuts de la communauté française.

2019 : Naissance de B Lab France. Alors que la communauté française B Corp est très active et en pleine expansion, et au moment où la Loi PACTE donne à la France un cadre législatif pour reconnaître le rôle sociétal de l'entreprise avec le statut de la « société à mission », B Lab renforce sa présence en France par la création de l'Association loi 1901 B Lab France.

2019 : Plus de 500 B Corps, dont 30 en France, se mobilisent en faveur d'une réduction carbone de leurs activités d'ici 2030, vingt ans avant l'objectif fixé par les accords de Paris.

2020 : #Donutfriday : une alternative au Black Friday en France. Développée en 2012 par l'économiste britannique Kate Raworth, la boussole du donut pointe vers une société où l'économie ne serait plus extractive, mais régénérative grâce à des pistes de transformation concrètes.



Les nouvelles boutiques de Versailles

Elles se sont récemment installées dans les rues de Versailles. Ce sont les nouvelles boutiques. Un reflet de la diversité des enseignes de la ville : beauté/santé, culture/loisirs, goût/saveurs, maison/décoration, mode/accessoires, multimédia, restaurant, services et se déplacer/sortir.



Armor Lux

Prêt-à-porter homme, femme et enfant.
30, rue de la Paroisse
01 72 24 10 35



Hep'istaches

Épicerie fine en vrac.
15, rue du Maréchal Foch
01 30 57 38 54



La Boissonnerie

Nectars rares, issus chacun d'un terroir, d'une culture et d'un savoir-faire ancestral.
33, esplanade du Grand Siècle
01 39 53 33 17
www.laboissonnerie.com



Le XV

Bar, planches et viandes.
15, rue Ducis
01 39 53 90 01



Pit's BBQ

Restaurant aux authentiques saveurs du barbecue texan. Cuisine maison, viandes de qualité et fumaison de 10 h à 20 h.
20, rue Hoche • 09 80 64 81 58
www.pitsbbq.fr



Viva la vie

Coiffeur coloriste.
36, rue du Maréchal Foch
01 30 21 14 44

Versaillescommerces.fr : consommer local et en ligne

Avec la crise sanitaire, la Ville est, plus que jamais, aux côtés de ses commerçants pour leur permettre de s'équiper, de se former et de continuer à être performants dans ce contexte compliqué.

Depuis décembre, la Ville de Versailles a mis en place une plateforme « Marketplace » pour que chaque commerçant puisse vendre en ligne et disposer d'une visibilité sur la toile.

La plateforme est accessible à tous.

Son ambition est de donner aux commerçants versaillais une boutique virtuelle et des ventes

additionnelles. Le client peut désormais être fidèle à ses commerçants sans avoir à se déplacer (la livraison est prise en charge par la plateforme pour un prix très raisonnable). Le commerçant peut étendre à l'infini sa clientèle et la capacité de sa boutique.

COMMERÇANTS : À VOUS DE JOUER !

Les commerçants sont formés et accompagnés par le partenaire choisi par la Ville. Ils sont invités à créer leur boutique en ligne et à y ajouter les



produits et services qu'ils proposent physiquement. **Zéro frais fixe, zéro engagement, zéro commission.** Soit le client vient retirer sa commande sur place, soit il se fait livrer. Un prestataire dédié vient retirer le produit à la boutique et se charge de la préparation et de l'expédition.

Retrouvez toutes les actualités de vos commerces sur Versaillescommerces.fr

Christiane Schmitt – Modiste : création chic de chapeaux et d'accessoires de mode

Christiane Schmitt, créatrice de chapeaux sur mesure et personnalisés, a changé d'adresse. Sa nouvelle boutique atelier se situe désormais rue de la Pourvoierie, cour du village des Antiquaires.

Diplômée de l'école de mode Mod'Art International de Paris, la modiste réalise depuis 18 ans, des modèles uniques de chapeaux, adaptés aux rêves et aux envies de ses clientes. Que le modèle soit petit ou grand, en cuir, en soie, en sisal ou en paille, avec une forme ronde, cloche ou plate et de style romantique, moderne ou consensuel, ils se plient aux goûts et aux exigences de chacun.

« J'attache beaucoup d'importance à la physionomie et à la personnalité. Parfois, lorsque je discute avec une cliente, je vois en quelque sorte le chapeau se construire devant mes yeux. Un chapeau a le pouvoir de sublimer une tenue. J'en confectionne d'ailleurs beaucoup pour les mariages, en collaboration avec la créatrice de robes de mariée et tenues sur mesure Belle & Romantique Couture », confie-t-elle. Chaque création imaginée sur mesure et personnalisée, est conçue en fonction de l'occasion: cérémonies de mariage, baptêmes, théâtre, Sainte Catherine, chapeaux historiques, concours (élégance, hippiques, défilés...) et de la tenue qui sera portée. Lors de ce processus de création artisanal et minutieux, Christiane Schmitt élabore elle-même toutes ses teintures.

Pour compléter un ensemble, la possibilité de créer des acces-



soires est infinie. Chaque idée de sacs, pochettes, cravates, nœuds papillon, lavallières, ceintures, couronnes de fleurs, écharpes est réalisable. La créatrice propose également une collection variée de chapeaux prêts à porter et d'accessoires de mode. Sa boutique accessible en ligne regorge de trésors: chapeaux de pluie, bérêts, casquettes, gavroches, panamas, capelines, bibis et bijoux. ■

Christiane Schmitt – Modiste • 13, rue de la Pourvoierie.

Passez la deuxième cour, village des Antiquaires.

SUR RENDEZ-VOUS

06 64 24 56 88 • www.modiste-chapeaux-creations-versailles.com

Centre esthétique Lazeo : l'innovation au service de votre beauté

Depuis le 17 novembre dernier, le tout nouveau centre Lazeo, spécialisé dans l'épilation laser et médecine esthétique, a ouvert ses portes à Versailles.

Réputé pour son savoir-faire et son expertise médicale, le centre Lazeo propose les derniers soins esthétiques innovants, pour satisfaire les exigences et les besoins de tous.

Adaptés à chaque personne, les traitements médicaux proposés sont sûrs, non invasifs et à la pointe de l'innovation, pour un maximum d'efficacité et de confort.

Parmi la grande diversité des soins dispensés, **les injections anti-âge à l'acide hyaluronique** sont très appréciées. Ce produit de comblement a l'immense avantage d'être très polyvalent et d'être utilisé pour diverses indications, avec efficacité et sécurité.

L'**Hydrafacial** permet quant à lui, une hydratation immédiate et un effet coup d'éclat qui dure plusieurs jours. Il fournit également de puissants antioxydants pour lutter contre les dommages causés par la pollution, le soleil et le stress qui peuvent dégrader la peau et accélérer le processus de vieillissement.

Le centre dispose aussi d'un pôle entier dédié à l'**épilation définitive au laser** proposant des tarifs adaptés à tous les budgets, pour les femmes et les hommes, quelle que soit la zone souhaitée



(corps et visage). Les machines font partie des plus performantes, pouvant épiler toutes les couleurs de peau efficacement et en toute sécurité.

Tous les traitements sont effectués par des médecins et professionnels hautement qualifiés et formés par Lazeo, avec une approche ultra personnalisée pour chaque patient. ■

Lazeo Versailles • 21/23, rue Exelmans

Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 20 h et le samedi de 9 h à 19 h

01 85 76 74 02 • lazeo.com • Mail: versailles@lazeo.com

[@lazeo.medecine.esthetique](https://www.facebook.com/lazeo.medecine.esthetique) • [@lazeoparis](https://www.instagram.com/lazeoparis)

CULINELLE PRÉSENTE
Ses Cuisines Intemporelles

NOTRE SHOWROOM



De l'étude à la réalisation.



FABRICATION
ARTISANALE
FRANÇAISE

4 & 29 RUE DE VERSAILLES - 78150 LE CHESNAY
01 39 55 22 41 - CONTACT@CULINELLE.FR

ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR
SAVOIR-FAIRE FAMILIAL DEPUIS 1981

www.culinelle.fr

UNE CRÉATION

Culinelle



Vous voulez vendre votre bien
au meilleur prix ?

Avec CommFix,
choisissez votre professionnel de l'immobilier
parmi les meilleurs du marché

dont la commission est fixe de 7 000€ au succès
quelle que soit la valeur de votre bien



Une commission
fixe à la charge
de l'acquéreur



Des professionnels
certifiés partout
en France



Une plateforme
disponible 24h/24
7J/7



La confidentialité
de vos données
garantie

Rendez-vous sur www.commfix.fr

06 20 00 26 08

contact@commfix.fr

Pour accompagner son développement, Cléyade s'agrandit
et s'installe dans ses nouveaux locaux :

3 PLACE HOCHÉ VERSAILLES



MÉNAGE

Assistants ménagères
formées et encadrées
par nos **gouvernantes**



DÉPENDANCE

Maintien à domicile des
personnes **âgées** ou
handicapées



AUTISME

Équipes spécialisées
pour un **accompagnement**
adapté



Séverine Cabon **vous attend** dans sa nouvelle
agence.



01 39 49 02 12



www.cleyade.com

Viagimmo : la solution de la vente en viager occupé ou libre

L'agence Viagimmo reçoit et accompagne les particuliers dans leur projet immobilier de vente ou d'achat en viager. Une solution gagnant-gagnant qui séduit de plus en plus.

Éric Le Roux, dirigeant de Viagimmo Versailles explique: «le viager est une solution intéressante et actuelle, recherchée par des seniors souhaitant remédier de manière sécurisée à la réduction de leur pouvoir d'achat ou tout simplement pour profiter davantage de la vie.»

Deux alternatives s'offrent à eux : le viager occupé et le viager libre.

Le viager occupé leur permet de se maintenir à leur domicile, d'augmenter leurs revenus, de protéger le conjoint survivant, de financer des travaux pour adapter leur logement ou un futur départ en retraite ou bien encore, de voyager et profiter de la vie.

Le viager libre, plus méconnu, répond tout autant aux besoins des vendeurs. Qu'il s'agisse de leur résidence principale ou secondaire, la gestion d'un logement mis en location peut s'avérer fastidieuse dans le temps. La vente en viager libre permet d'éliminer justement toutes ces contraintes liées au



locatif. Elle génère par ailleurs des économies en se délestant des charges foncières ou de copropriété, et augmente les revenus habituels. «Ces deux opérations ont du sens et répondent plus que jamais aux enjeux socio-économiques actuels», rappelle Éric Le Roux. «De plus, elles créent du lien en mettant en relation des seniors avec des investisseurs en mutualisant leurs besoins.»

Quelle que soit leur démarche, Viagimmo reçoit, écoute, comprend et conseille les particuliers, en apportant à chacun une solution sur-mesure. Le viager dispose d'un encadrement juridique protecteur et sécurisé pour le vendeur et permet aux acheteurs de réaliser une transaction économiquement plus avantageuse en aidant une personne à mieux vivre. ■

Viagimmo • 8, boulevard du Roi
Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h
Le samedi sur rendez-vous
01 39 43 87 64
www.viagimmo.fr
versailles@viagimmo.fr



Médiation conventionnelle ou judiciaire : une autre manière de régler un conflit avec l'aide d'un tiers

Médiatrice formée à Paris X et à l'Ifomene ICP, Isabelle Heinzlef, après plusieurs années d'enseignement du droit et de pratique en cabinet d'avocats, vous propose de régler votre conflit par le dialogue.

Ce «mode amiable de résolution des différends» vous permet, avec l'aide d'un médiateur formé, neutre, indépendant et impartial, de vous réapproprier votre conflit et de trouver par vous-mêmes, rapidement un accord durable et sur-mesure. Le médiateur fait comprendre que l'intérêt de tous est de construire ensemble une solution qui donne mutuellement satisfaction, sans convaincre quiconque que l'autre a tort ou raison.

Voulue par les parties (en présence ou non d'une clause contractuelle de médiation) ou proposée par le juge, facultative ou imposée par la loi (litiges inférieurs à 5 000 euros et conflits de voisinage), la médiation reste confidentielle.

Particulièrement souple, elle peut intervenir avant ou en cours de procès et se développer dans tous les domaines de la vie sociale et économique car il s'agit de pacifier les liens entre les parties qui ont intérêt à rester en relation; litiges en copropriété, entre associés, entre héritiers etc...



Les juges et certains professionnels du droit ont un rôle fondamental dans la médiation puisqu'ils ont la faculté de la proposer aux parties. En particulier, les notaires et les avocats peuvent accompagner leurs clients durant le processus et rédiger l'accord trouvé par les parties avec l'aide du médiateur. Ainsi, cette pratique associe pédagogie, coopération et esprit d'ouverture. ■

Isabelle Heinzlef • 6, rue Lafayette • 06 60 64 39 36 • iheinzlef@gmail.com

Trottinettes, vélos, gyropodes... les bons comporte

Piétons, cyclistes, usagers d'Engin de déplacement personnel motorisé (EDPM), personnes à mobilité réduite, automobilistes : tous ont une place sur la chaussée ou la voirie mais ne sont pas toujours informés de leurs droits et leurs devoirs les uns vis-à-vis des autres. Chaque catégorie d'utilisateur a pourtant des règles à respecter pour favoriser le partage de la rue. En voici quelques rappels essentiels. Des règles imposées par la loi, mais aussi de savoir-vivre et de civisme.

Cycliste :
en zone piétonne,
le Code de la route
m'impose l'allure au pas.

Avoir une vitesse
excessive : **35 €**

Gyropode :
en zone piétonne,
j'adopte l'allure du
pas pour respecter
les autres piétons.



SAUF CYCLES

Les rues à sens unique peuvent être empruntées à double sens par les cyclistes, lorsqu'un panneau et un marquage au sol les y autorisent.

En principe,
les couloirs bus
sont autorisés
aux cyclistes,
ce qui est signalé
par logo vélo
dans le couloir.

ments sur l'espace public

Port du casque obligatoire pour les cyclistes et passagers de moins de 12 ans. Recommandé au delà.

Automobiliste garé sur une piste cyclable
135 €

EDP motorisés : en agglomération, je suis obligé de circuler sur les aménagements cyclables ou à défaut, sur la chaussée. Interdits sur les trottoirs.

Ne pas respecter les règles de circulation ou transporter un passager : 35 €
Circuler sur un trottoir ou débrider un engin : 135 €

Le sas vélo : un espace réservé aux cycles au feu rouge.

Interdiction formelle de rouler sur les trottoirs : 35€

Mais autorisé pour les enfants jusqu'à 8 ans.

Automobiliste : en zone de rencontre, je roule au maximum à **20 km/h** en laissant la priorité aux piétons et aux cyclistes.

Piéton : en zone de rencontre, je suis prioritaire et je suis incité à utiliser la chaussée.

Ce panneau autorise les cyclistes à tourner à droite ou aller tout-droit en cédant la priorité au passage piéton.

Pas de téléphone à vélo

Infographie P. Mouche
www.Gre-Mag.fr
source : prévention routière








Chaussures pour Enfants

De grandes marques classic, mode et confort
Kickers - Pom d'Api - Shoopom - Falcotto/Naturino
Beberlis - Stones and Bones - New Balance
Et plus encore...

mimi

38 rue Carnot 78000 Versailles
Tél. 09 67 42 13 35



-  Très large choix
-  Le juste prix
-  Large éventail de styles
-  Conseil individuel et compétent
-  Des premiers pas jusqu'à la taille 36

Résidence seniors **Les Templitudes** Versailles



18 rue du Refuge - 78000 Versailles

01 72 871 671

www.domusvi.com

- ♥ Location avec services du T1 au T3
- ♥ Restaurant
- ♥ Sécurité
- ♥ Conciergerie
- ♥ Convivialité

Domus 

Cure de jouvence pour la cathédrale

Classée Monument historique depuis 1906, la cathédrale Saint-Louis commence la restauration de sa façade. Fin des travaux en novembre.

Recouverte depuis février d'un grand échafaudage, la cathédrale Saint-Louis de Versailles est un chef-d'œuvre de l'art rocaille construit par l'architecte Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne, petit-fils de l'architecte de Louis XIV. Elle fut bénie le 25 août 1754, jour de la Saint Louis, et choisie comme cathédrale à la création de l'évêché de Versailles en 1802. Elle ne fut consacrée qu'en 1843.

Une façade déjà restaurée en 1984

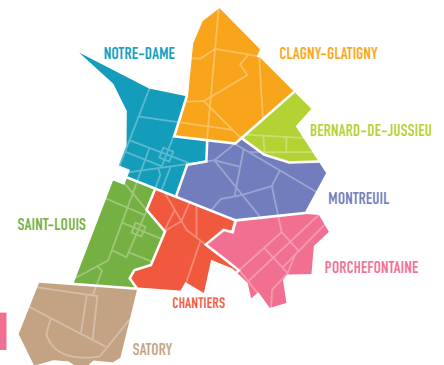
Financé par la Direction régionale des Affaires culturelles (Drac), le **chantier va permettre le nettoyage et la reprise de certaines pierres, la restauration des trois portes et des vitraux, ainsi que la restauration de la façade.** La couverture des tours va également être révisée.

À la fin des travaux en novembre 2021, la cathédrale devrait retrouver son Grand orgue, parti en restauration en 2018. ■



Le point sur les travaux en ville

Voici, quartier par quartier, les principaux travaux d'assainissement, d'électricité, d'enfouissement des réseaux ou de voirie prévus **en avril**.



BERNARD-DE-JUSSIEU

rue Albert Quéro (**R**)
rue Émile Cousin (**V**)

CHANTIERS

stade des Chantiers (**EL**)

CLAGNY-GLATIGNY

rue Jacques Lemercier (**Eau + EL**)
rue Maréchal de Lattre de Tassigny (**EL+V**)
avenue du Maréchal Douglas Haig (**R**)
rue Jean Jaurès (**V**)

MONTREUIL

boulevard de la République (**Eau**)
avenue des États-Unis (**G**)
avenue de Paris (**EL**)

NOTRE-DAME

rue Berthier (**Eau**)
rue Lafayette (**Eau**)
rue des Réservoirs (**EL**)
rue Sainte-Adélaïde (**A**)
rue Exelmans (**Eau**)
rue du Maréchal Foch (**EL**)
rue Robert de Cotte (**A**)
rue Madame (**Eau**)

PORCHEFONTAINE

rue Molière (**R**)
rue Rémont (**R**)
rue Yves le Coz (**V**)
rue Lamartine (**R**)
impasse Saint-Henri (**A**)

SAINT-LOUIS

Les Manèges (**V**)
avenue de Sceaux (**Am+A**)
place Lyautey (**Am**)
rue du Marché Neuf (**Te**)
place de la Cathédrale (**A**)
rue des Tournelles (**EL**)

Légende

A assainissement
Am aménagement urbain
Eau eau potable
EL électricité
G gaz
R enfouissement des réseaux aériens
Te téléphonie
V restructuration de la voie

Plus d'informations en temps réel sur le site Internet de la Ville www.versailles.fr (rubrique En 1 clic - Travaux voirie et assainissement).



Mieux détecter l'autisme chez les tout-petits

La Ville de Versailles, le Centre Hospitalier André Mignot et la CAF des Yvelines s'unissent pour détecter le plus tôt possible les Troubles du neuro-développement (TND) chez l'enfant.

La Ville de Versailles et la Plateforme de coordination et d'orientation (PCO) du Professeur Mario Speranza, avec le soutien de la CAF des Yvelines, ont initié en février la mise en place de la **Stratégie nationale pour l'autisme et les troubles du neuro-développement** : détecter le plus tôt possible les troubles du neuro-développement chez l'enfant.

Savoir repérer pour diagnostiquer plus tôt

Les structures municipales de la petite enfance (crèches, multi-accueils, lieu d'accueil enfants-parents, RAM) accueillent des enfants de 10 semaines à 3 ans. Durant cette période de la vie, des Troubles du neuro-développement (TND) peuvent apparaître.

Les professionnels de la petite enfance n'ont pas toujours les clés pour repérer les décalages significatifs dans les acquisitions de l'enfant, ni les outils pour aider et orienter les parents. Or, l'enjeu principal d'un

repérage puis d'un diagnostic précoce des TND réside dans la possibilité d'intervenir, si possible avant l'âge de 4 ans, le plus précocement possible pour favoriser les apprentissages.

Former l'ensemble du personnel petite enfance

S'appuyant sur l'expertise du Centre de diagnostic et d'évaluation de l'autisme et de troubles envahissants du développement (PEDIATED) du Centre Hospitalier de Versailles, placé sous l'autorité du Dr Orève, des cycles de formations sont proposés aux professionnels de la petite enfance. Les directrices de crèches ont été les premières à être formées à la reconnaissance de ses troubles et à l'accompagnement des familles et des équipes. Ces interventions permettent soit de lever le doute, soit de progresser dans le diagnostic tout en prévenant le sur-handicap.

Au total, plus de 200 professionnels de la Ville seront formés sur des demi-journées. ■

“ Parce que Versailles conduit depuis 2008 une politique volontariste de prévention du handicap, il était important que la Ville s'engage dans ce projet novateur à destination des tout-petits jusqu'à 3 ans. C'est dès 2018, que le projet a mûri dans le service du Professeur Speranza pour se déployer aujourd'hui grâce à Annick Bouquet, adjointe au maire déléguée à la Petite enfance. J'espère que ce projet sera concluant afin d'être étendu au niveau départemental puis national. ”

François de Mazières,
maire de Versailles,
président de Versailles Grand Parc

Les enfants des accueils de loisirs disent non au harcèlement scolaire

Le 27 janvier dernier, les 27 accueils de loisirs de la Ville célébraient comme chaque année la journée internationale des Droits de l'Enfant, un peu en décalé, Covid-19 oblige.

La Ville avait choisi d'axer cet événement sur le **harcèlement scolaire**, dont 700000 élèves sont victimes chaque année en France. Très sensibles à cette problématique quotidienne, les animateurs ont mobilisé toute leur imagination et leur savoir-faire pour **proposer aux enfants des actions de prévention ludiques et originales**.

Le jeu et les activités créatives comme outils pédagogiques

Un calme surprenant règne ce mercredi après-midi dans la salle polyvalente de l'accueil de loisirs Wapler. Une dizaine d'enfants s'affaire studieusement, en écrivant, dessinant et découpant, guidés par Jessica, animatrice. «*Nous élaborons un journal des Droits de l'enfant, qui rend hommage aux enfants célèbres ayant fait preuve de courage contre la violence*, explique-t-elle. *Cela montre aux enfants qu'il faut du courage pour se dresser contre le harcèlement, mais que c'est nécessaire.*» Un peu plus loin, Théa, également animatrice, dresse un bilan de sa matinée: «*nous avons utilisé un jeu de plateau, qui met*



de manière ludique les enfants en situation face aux risques de harcèlement numérique. Nous sommes une douzaine d'animateurs à avoir suivi une formation spécifique et l'activité a très bien fonctionné!»

Une mobilisation commune pour une expérience nécessaire

Comme à Wapler, tous les animateurs de la Ville ont rivalisé d'imagination: vidéo-débat, course d'orientation, atelier «ressentir et gérer ses émotions», escape-game sur le harcèlement, théâtre d'improvisation..., **les enfants ont pu s'exprimer de multiples façons et vivre une expérience originale**. «*Ce matin, nous avons organisé un jeu de piste et de coopération en binôme*, décrit Frédéric, responsable de l'accueil de loisirs élémentaire Richard Mique. *Sans le dire aux enfants, nous avons formé des duos qui n'ont pas l'habitude de se fréquenter. Ils ont coopéré grâce au jeu, se sont complétés et ont appris des choses sur l'autre ou sur eux-mêmes.*»

Un objectif commun

Le choix de cette thématique ne tient pas au hasard. Claire Chagnaud-Forain, ad-

jointe au maire déléguée à l'Enseignement et au Périscolaire explique: «*cette journée est le point de départ d'une mobilisation générale contre ce fléau, en lien très étroit avec l'Éducation nationale*. Nos équipes sont trop souvent démunies pour identifier et traiter les situations rencontrées. Les professionnels ont peur de passer à côté d'une situation grave ou au contraire de surestimer un simple conflit entre enfants. **La juste posture est difficile à trouver mais c'est un enjeu éducatif essentiel.**»

Former et sensibiliser

Ainsi, la Ville élabore actuellement un projet de formation des professionnels et de sensibilisation approfondie et continue des enfants, en milieu scolaire et périscolaire. «*Nous partageons avec l'Éducation nationale le même public, familles et enfants*, conclut Claire Chagnaud-Forain. **Nous devons nous appuyer sur les bonnes relations que nous entretenons au sein de la communauté éducative, et sur l'appui de partenaires comme le référent prévention de la Police nationale, pour accompagner au mieux les enfants, victimes ou harceleurs.**» ■



ACHAT | VENTE | LOCATION | VIAGER

INNOVE IMMO

Ethique - Transparence - Innovation

Florent Panhard et son équipe sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets immobiliers, notamment grâce à nos visites virtuelles.



Estimation gratuite sous 48h

@ AnnaClick

Si vous partagez nos valeurs, rejoignez notre équipe!
recrutement@innove-immo.com



09 86 87 88 03

contact@innove-immo.com

www.innove-immo.com

Siège social • 20 rue de Provence • 78000 Versailles



univi Résidence Médéric Versailles



La Résidence avec services Médéric propose des appartements de standing sécurisés, confortables, modernes et adaptés aux seniors dans un cadre social et culturel de qualité.

Emménagez dans une résidence entièrement rénovée!
Contactez-nous: 01 30 83 82 00 ou accueil@residencemederic.com



RÉSIDENCE MÉDÉRIC

53-55, rue Exelmans • 78000 Versailles

Plus de renseignements sur www.residencemederic.com

ACHAT OR

Vendez vos vieux bijoux à prix d'or !



*Estimation
gratuite
&
Paiement
comptant**

**se munir d'une pièce d'identité*

- Débris
- Bijoux (même cassés)
- Pièces
- Lingots
- Or dentaire
- Argent



OR&CO

**Nouvelle
adresse !**

1 bis, boulevard de la Reine

Accueil uniquement sur RDV
du lundi au vendredi de 9h à 18h

Parking assuré

01 78 91 76 75 • versailles@or-and-co.com

Dans les pas d'une guide

L'Office de Tourisme de Versailles, toujours actif, renouvelle et multiplie son offre de visites et conférences en ville à destination aussi bien des touristes étrangers que des Versaillais.

En 2019, plus de 1 114 visites ont été organisées, 223 en 2020 en raison des conditions sanitaires. Les faire vivre et les animer, c'est le rôle de Martine Anstett, guide conférencière à l'Office de Tourisme, qui se confie et nous raconte le dessous de ces visites. Rencontre.

Quelles visites proposez-vous sur Versailles ?

En temps normal, ce sont surtout les visites du Château, et en particulier des Grands Appartements, qui sont les plus demandées. Mais nous donnons également de nombreuses visites dans la ville qui attirent **des visiteurs de tous âges et de tous horizons qui viennent découvrir les trésors cachés de Versailles.**

Comment choisissez-vous le thème d'une nouvelle visite ?

Cela dépend. C'est souvent l'Office de Tourisme qui est à l'origine de nouvelles visites. Mais parfois cela vient de notre propre initiative, selon nos intérêts et l'actualité. Par exemple la visite Street Art du quartier Bernard de Jussieu a été imaginée au moment de l'inauguration des monumentales fresques d'art urbain qui ornent à présent le quartier.

Comment créez-vous le contenu de vos visites ?

J'aime beaucoup construire mes visites grâce aux livres et aux articles de journaux. Souvent, j'essaie aussi de rencontrer des spécialistes et professionnels des sujets que je traite : des écuyers de l'Académie équestre, des jardiniers du Potager du Roi, le collectif Quai 36 pour les fresques de Street Art... Cela permet de rendre l'exposé plus juste, plus vivant et de recueillir quelques anecdotes.

Vous arrive-t-il d'adapter votre visite selon le profil des visiteurs inscrits ?

Absolument. J'essaie toujours de m'adapter aux personnes qui sont en face de moi. D'un groupe à l'autre les attentes et intérêts ne sont pas les mêmes. J'essaie de piquer leur curiosité en quelques minutes (même



si en ce moment avec les masques cela est plus difficile à faire, je dois le reconnaître). J'aime particulièrement quand un échange se construit avec le public, quand chacun se sent libre de parler.

Les visiteurs vous apprennent-ils parfois des choses ?

Oui cela arrive. Grâce à eux les visites s'enrichissent. Elles ne sont jamais figées.

À quel type de public aimez-vous vous adresser ?

J'aime beaucoup m'adresser à un public qui n'est pas familier avec le domaine de la culture et qui n'a pas l'habitude de suivre des visites comme celles-ci : leur capacité d'écoute et d'émerveillement est infinie.

Quelles visites aimez-vous spécialement donner ?

J'aime particulièrement les visites récemment mises en place, comme celle du quartier de Jussieu sur le Street Art. Les visites urbaines sont celles que je prends le plus de plaisir à partager.

Avez-vous une idée de prochain thème de visite ?

Le quartier de Satory est un quartier assez délaissé à Versailles qui mériterait d'être da-

vantage mis en avant. Un thème sur l'histoire militaire de Versailles serait également intéressant à traiter.

Comment donner envie aux Versaillais de visiter leur ville ?

Les visites guidées ne consistent pas seulement à faire de l'Histoire! C'est une sortie vivante qui amène un autre regard sur la ville. On ne connaît pas toujours sa ville aussi bien qu'on le croit... ■

Renseignements complémentaires sur www.versailles-tourisme.com

Versailles revolution tour

De mai à octobre 1789, Versailles est le théâtre de 5 mois d'histoires (États-Généraux, proclamation de l'Assemblée Nationale, Serment du Jeu de Paume, Déclaration des droits de l'homme et du citoyen) résonnants dans le monde entier. Guidé par des passionnés d'Histoire et de Versailles, venez découvrir les coulisses de la fin d'un monde, l'espérance d'un autre et les fondations de notre République.

Départ place d'Armes pour un tour d'1h30-2h.

Dates et réservations sur www.mysteries-hunt.com

L'UVSQ-SAT dans l'espace ! Mission accomplie pour deux étudiants

Après deux ans de développement, le laboratoire LATMOS, une unité mixte de recherche de l'UVSQ Sorbonne Université et du CNRS, a lancé le 24 janvier dernier un nano-satellite entièrement construit par ses chercheurs.

Une grande première et une avancée technologique cruciale pour l'observation du réchauffement climatique! Nicolas et Patrick, alors étudiants en licence professionnelle SIMIS à l'IUT de Mantes-la-Jolie ont contribué au succès du lancement du nano-satellite, satellites artificiels de petite taille, mesurant quelques dizaines de centimètres de côté.

Assister les chercheurs

Accueillis en tant que stagiaires au LATMOS sur le site de Guyancourt en mai 2020, Nicolas et Patrick sont immergés dans un univers jusqu'alors peu accessible aux étudiants qui n'ont pas un BAC+5. Pendant ce stage, leur rôle est d'assister les chercheurs au centre de contrôle commande satellite, afin de réceptionner et de transmettre les informations de l'appareil. Ils contribuent également au montage ainsi qu'à l'assemblage final de l'appareil.

Deux tests primordiaux

Au sein du laboratoire, ils réalisent tous deux des tests en conditions réelles sur le satellite, afin d'en préparer au mieux le lancement. En effet, plusieurs facteurs sont à prendre en compte pour que l'opération soit menée à bien. Deux types de tests sont alors effectués dans la salle blanche sur le site du LATMOS.

Avant la mise en orbite, il faut que le satellite résiste au lancement et notamment aux fortes vibrations lors du décollage. La première phase consiste donc à faire vibrer l'appareil pour voir s'il résiste aux chocs.



Une fois la mise en orbite réussie, reste le problème de l'environnement hostile qu'est l'espace, avec ses fortes variations de température. L'amplitude thermique allant de -20 degrés lorsque le satellite est dans l'ombre de la Terre, jusqu'à 70 degrés lorsque celui-ci passe devant le Soleil. L'appareil est alors mis sous vide puis placé dans une cuve thermique qui permet de reproduire les conditions réelles dans lesquelles il évoluera ensuite.

Observation du réchauffement climatique

L'objectif scientifique principal de la mission, qui est le fer de lance du LATMOS, est d'évaluer le statut climatique de la planète, grâce à la mesure des rayons UV et infrarouges et du champ magnétique de la Terre. En bref, il s'agit d'étudier la différence entre ce qui entre et ce qui sort de l'atmosphère. Le laboratoire faisant partie d'un partenariat international, le but est

de créer une constellation de nano-satellites dédiés aux aptitudes climatiques.

Une mission innovante pour l'éducation

En plus de la visée environnementale, le nano-satellite a aussi une visée éducative. Nicolas et Patrick nous expliquent qu'une cinquantaine de stagiaires et d'étudiants, venus de tous milieux confondus ont accès au laboratoire à partir du bac+2. **Une opportunité unique pour ces jeunes de travailler sur la mise en place de la pratique en conditions réelles.**

Actuellement, ils développent des TP pour les étudiants qui vont venir à leur tour étudier le satellite au LATMOS, avant de continuer leurs études l'année prochaine en intégrant un Master à l'Université Paris Saclay, toujours dans l'axe des satellites. ■

🐦 Suivez l'actualité de l'UVSQSAT sur Twitter @uvsqsat

“ Le but est de créer une constellation de nano-satellites dédiés aux aptitudes climatiques. ”

Les trésors de Versailles sur YouTube !

Expositions, conférences, concerts, reportages, visites, festivals... Retrouvez un large choix de vidéos d'événements phares rythmant la vie versaillaise sur la chaîne YouTube de la Ville.

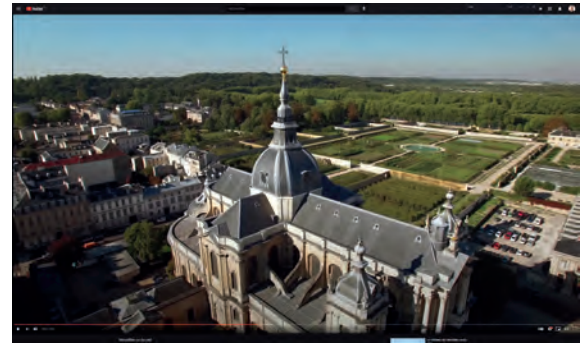
Versailles 1965



Déjà
60 000
vues

Le film « Versailles 1965 » permet une plongée dans l'ambiance de la ville, version années 60. Numérisé par l'Atelier Digital-Versailles à partir du format Super 8, ce film a été composé avec des séquences filmées par Alain Le Bars dans le cadre d'un projet d'étude à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles.
atelier.digital.fr • contact@atelier.digital.fr

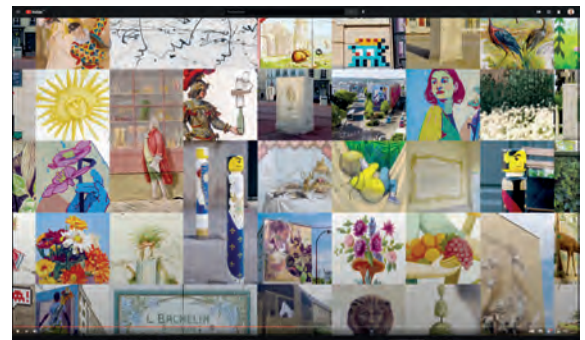
« Versailles vu du ciel » est à ce jour la vidéo la plus visionnée. Avec 424 963 vues, elle offre un panorama surprenant sur la ville et son château.



Partez à la découverte à vélo d'une grande voie sur l'axe Paris - Versailles.



Plongez dans l'art urbain avec un retour sur 10 années d'embellissement de l'espace public.



Vous tenir informés

Depuis octobre dernier, François de Mazières s'adresse aux Versaillais grâce à des vidéos. Ces dernières sont disponibles sur son compte Twitter et sur le compte Facebook Ville de Versailles. ■

VERSAILLES · FR
f t v i



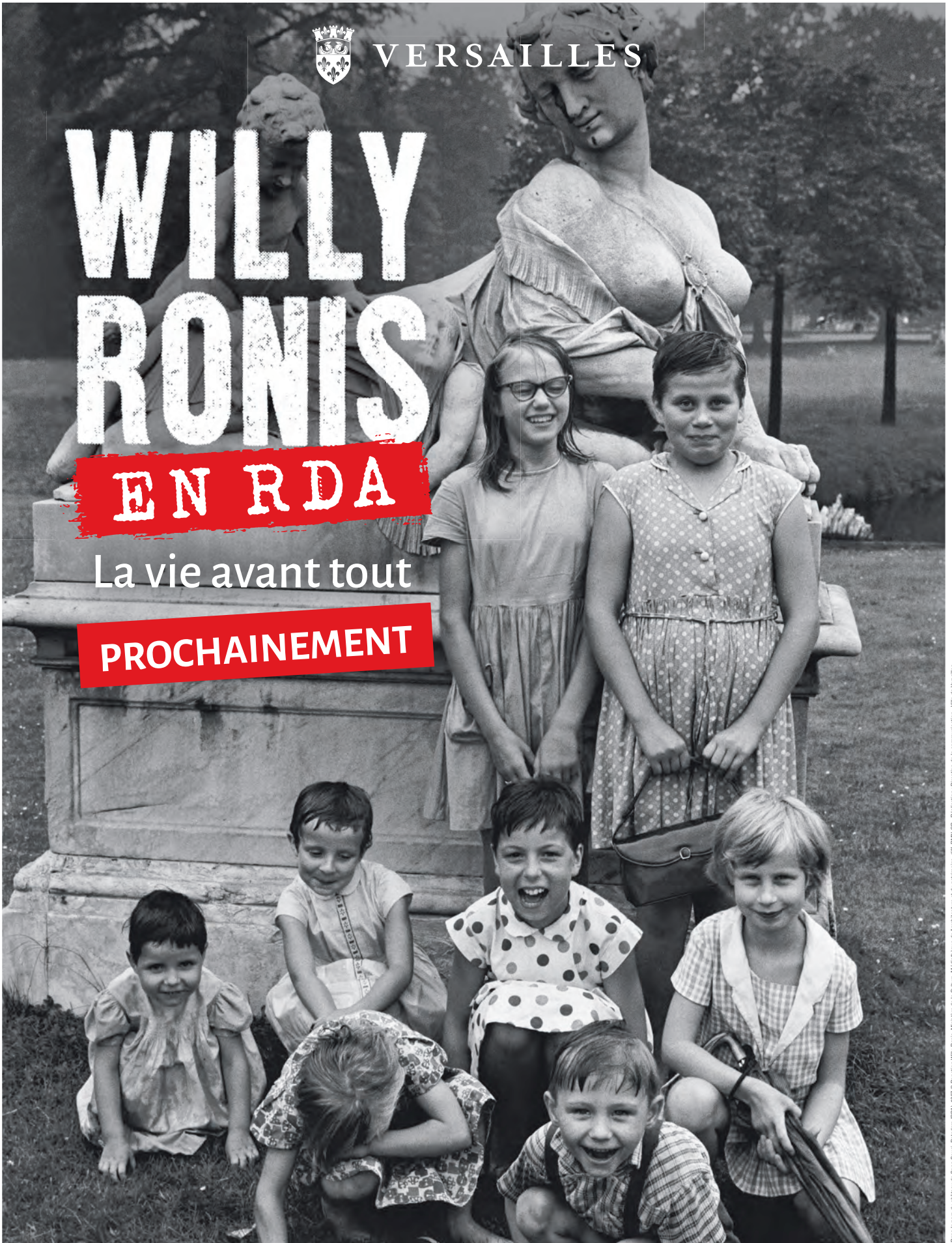
VERSAILLES

WILLY RONIS

EN RDA

La vie avant tout

PROCHAINEMENT



Dans le parc du château de Sans-Souci, Potsdam (RDA), 1967 © Donation Willy Ronis, Ministère de la Culture, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, GEF, BMM, GSP - Publication: Direction de la communication - Ville de Versailles

Exposition photographique à l'Espace Richaud • 78, boulevard de la Reine
Du mercredi au dimanche de 12h à 19h - Tarif: 5€ • Entrée libre pour les - de 26 ans

Exposition
coproduite par la
Ville de Versailles
et la MAP



LA CROIX

L'ŒIL

Le Journal
des Arts

linrockuptibles

VERSAILLES • FR
f t v i

Les enfants mobilisés pour la semaine olympique et paralympique

En l'honneur des Jeux Olympiques de Paris 2024, la Ville de Versailles a participé, début février, à la 2^e Semaine olympique et paralympique (SOP) de Versailles.

Labellisée Terre de Jeux 2024, Génération 2024 ou encore Centre de préparation aux Jeux, Versailles poursuit l'aventure olympique en s'engageant à créer une véritable dynamique autour du futur événement.

Ainsi du 1^{er} au 5 février, la Ville a fédéré 38 classes versaillaises lors de la 2^e Semaine olympique et paralympique (SOP), labellisée Génération 2024.

Un événement fédérateur

En partenariat avec l'Éducation nationale, le CDOS des Yvelines, le Comité départemental handisport, le Tir national versaillais (section pentathlon), le Racing club de France (section hockey) et le Cercle d'escrime versaillais et les éducateurs de la Ville, de nombreuses activités ont été réalisées.

Au programme:

- **réveil musculaire: 15 min** tous les matins en classe
- **travail pédagogique** de l'enseignant en lien avec le sport à travers les différentes matières.
- **travail artistique:** 13 classes ont réalisé des couronnes d'oliviers et 12 autres une fresque.
- **1h de pratique sportive** effectuée par



La fresque réalisée par les jeunes versaillais.

un éducateur de la Ville ou par les clubs d'escrime et de hockey de Versailles.

- **séance handisport** d'une heure proposée par le Comité départemental handisport ou par Wahid Chaouchi, pentathlète international qui a proposé les ateliers handisports avec le tir laser.

Les avantages

- **utiliser le sport comme outil pédagogique** dans les enseignements (mathématiques, SVT, arts plastiques par exemple);
- **sensibiliser aux valeurs de l'olympisme** en mobilisant les outils éducatifs et ludiques mis à disposition;
- **faire découvrir les disciplines olympiques et paralympiques** aux

élèves, en proposant des ateliers de pratique sportive;

- **changer le regard des plus jeunes sur le handicap** en s'appuyant sur la découverte des para-sports et en intégrant des rencontres sportives de para-sports. ■



Un atelier handisport de tir laser avec Wahid Chaouchi, pentathlète international

Génération 2024, des écoles aux universités

Déjà 12 établissements scolaires versaillais ont été labellisés Génération 2024. Ce dispositif interministériel ambitionne de développer des passerelles entre le milieu scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes. www.versailles.fr/terre_de_jeux/

À la rencontre des champions olympiques !

En l'honneur des JO 2024, un Facebook Live sportif a été créé afin de proposer 30 mn d'activité physique suivie de 30 mn de questions-réponses avec les athlètes Angelina Lazan (para-athlétisme) et Samir Ait-Said (gymnastique artistique).

Redécouvrez le château et son domaine

Depuis la fermeture du château, l'activité n'a pas cessé. Autant de bonnes raisons de venir redécouvrir les lieux dès que la situation sanitaire le permettra.

Après trois ans de travaux, la **Chapelle est libérée** de la toile décorative et de l'imposant échafaudage qui ont été nécessaires à la réalisation du chantier. Aujourd'hui la lumière pénètre à nouveau dans le monument au travers des grandes baies transparentes et vient le faire vibrer. Dans les petits appartements du Roi, le **Cabinet d'angle de Louis XV a retrouvé son éclat**. Les exceptionnelles boiseries du XVIII^e ont été restaurées tout comme les marqueteries et les bronzes dorés de l'emblématique bureau du Roi. **Sous les toits, à l'attique Chimay**, les chefs-d'œuvre les plus iconiques de la Révolution française aux débuts de l'épopée napoléonienne ont retrouvé leur place. Le public pourra ainsi les redécouvrir grâce à un accrochage repensé, au cœur de salles restaurées et pour la première fois mises en lumière.

Hyacinthe Rigaud à l'honneur

L'exposition *Hyacinthe Rigaud, le portrait soleil* attend son public, qui pourra découvrir à travers **150 œuvres et une scénographie**



© château de Versailles, Thomas Garnier

magistrale la carrière de l'auteur du plus célèbre des portraits de Louis XIV. **Des opérations de dépoussiérage ont été menées au Grand et au Petit Trianon**, un chantier important, qui permet de redécouvrir les lieux et les œuvres dans toute leur beauté. Dans les jardins, les équipes œuvrent pour préparer le parc et ses bassins à la belle saison, pour le plus grand plaisir des futurs visiteurs. ■

Château de Versailles • 01 30 83 78 00
www.chateauversailles.fr
www.chateauversailles-spectacles.fr
 01 30 83 78 89






Le château de Versailles dans la BD



Si vous n'avez pas vu l'exposition *Versailles dans la bande dessinée*, fermée prématurément à cause de la crise sanitaire ; découvrez sa déclinaison digitale, disponible sur le site Internet du Château.

Une vingtaine de planches, illustrations et esquisses de bandes dessinées où le château de Versailles est représenté vous permettent de le découvrir de manière différente, insolite et parfois fantastique à travers le regard des auteurs et des dessinateurs. Vous pourrez également écouter des conférences inédites liées à la BD : « Versailles au féminin », « Versailles et l'histoire » et « Pourquoi Versailles ? ».

Une Fondation pour l'Opéra Royal de Versailles

L'Association des Amis de l'Opéra Royal de Versailles (ADOR) et l'Académie des beaux-arts se sont associés pour créer une fondation portant le nom de « Fondation des Amis de l'Opéra Royal de Versailles – Académie des beaux-arts ». Cette Fondation aura pour mission de soutenir financièrement la saison de concerts et de spectacles de l'Opéra Royal et de la Chapelle Royale, et d'en assurer



sa pérennisation. Pour assurer ses missions, elle pourra faire appel à la générosité publique et solliciter legs et dons pouvant faire l'objet de réductions d'impôt. « En créant cette fondation dans des temps si incertains, les Amis de l'Opéra Royal nous disent leur détermination à ce que la musique continue à vivre à Versailles », explique Catherine Pégard, présidente de l'Établissement public du château de Versailles.

À sa création, cette fondation est dotée de 850 000 € grâce à la générosité d'Aline Foriel-Destezet et d'un comité des fondateurs constitué à ce jour de Patricia Seigle et Armelle Gauffenic, d'Alain Pouyat, et de Jean-Claude Broguet, Hugo Brugière, Charles Vignes, Stephan Chenderoff, Serge Erceau, Olivier Raoux, Christian Peronne et Roni Michaly (Société financière Galilée).
ADOR • amisoperaroyal@gmail.com • 01 30 83 70 92

© Pascal Le Mée

De nouvelles permanences pour répondre aux entrepreneurs

Lancées en mars, les nouvelles permanences du service développement économique s'adressent aux entrepreneurs et entreprises. L'objectif de Versailles Grand Parc : répondre à leurs questions et demandes.



En présentiel, dans le respect des gestes barrières, ces rencontres sont des opportunités d'échanges uniques permettant :

- de répondre aux questions;
- d'accompagner dans la valorisation, le financement et le développement de l'activité entrepreneuriale;
- d'être mis en relation avec l'écosystème entrepreneurial du territoire;
- de connaître les structures d'accompagnement, incubateurs et accélérateurs du territoire;
- être en contact avec le French Tech Paris-Saclay.

Trois rendez-vous par mois

- **1^{er} mardi de chaque mois**: Maison des entreprises au 2, place de Touraine à Versailles
- **2^e lundi de chaque mois avec la French Tech Pairs-Saclay**: Incubateur V43 au 43, avenue de l'Europe à Vélizy-Villacoublay
- **3^e mardi de chaque mois**: communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au 6, avenue de Paris à Versailles. ■

La prise de rendez-vous se fait en ligne sur : <https://www.rdv360.com/pole-developpement-economique-de-versailles-grand->

TEDxVersaillesGrandParc En live vidéo

Le dimanche 11 avril de 14h à 16h 30 aura lieu l'édition 2020 de TEDxVersaillesGrandParc sur le thème du « Faire, notre monde à portée de main ».

À l'heure des progrès fulgurants de l'intelligence artificielle, on assiste parallèlement à un retour en force du « faire » et du « savoir-faire ».

C'est sur ce sujet qu'interviendront neuf orateurs d'horizons variés : **artistes, athlètes, entrepreneurs, créateurs**. Sur scène, ils partageront leur passion, leurs idées et insuffleront peut-être de nouveaux projets chez certains !

Les intervenants sont à découvrir sur www.tedxversaillesgrandparc.com

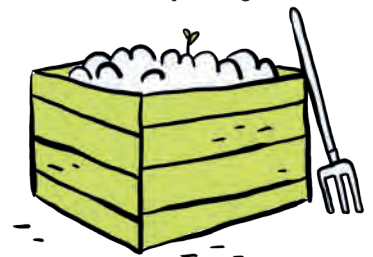


EN BREF

Conseil communautaire

Le prochain conseil aura lieu le **mardi 6 avril à 19 h** à l'hôtel de ville. En fonction de l'évolution des conditions sanitaires, le public qui souhaite y assister doit contacter Versailles Grand Parc.

Lombri-compostage



Le compostage est un moyen naturel, simple et efficace de réduire les déchets. Il contribue à la préservation de l'environnement.

L'Agglo accompagne les habitants qui souhaitent se lancer dans la démarche en proposant gratuitement un composteur ou un lombri-composteur. Maison ou appartement, à chacun sa solution.

Pour obtenir son composteur, il suffit de participer à une formation (en ligne).

Retrouvez toutes les dates sur www.versaillesgrandparc.fr

Le CRR sur Facebook

Suivez l'actualité des élèves du Conservatoire à rayonnement régional de Versailles Grand Parc et découvrez leurs productions sur la nouvelle page Facebook !



Versailles Grand Parc • 6, avenue de Paris
www.versaillesgrandparc.fr





C'est sur l'emblématique avenue de Paris,
à deux pas du Domaine de Madame Elisabeth,
que la nouvelle réalisation a été conçue pour s'ériger
parfaitement en pleine harmonie avec l'esprit
d'élégance et d'exception qui habite Versailles.

LES BOSQUETS

de Versailles

UNE RÉSIDENCE INTIMISTE À L'ARCHITECTURE TRADITIONNELLE



La résidence, à l'architecture traditionnelle versaillaise, s'ouvre sur un grand jardin paysager richement boisé. Elle propose **34 appartements neufs** du studio au 5 pièces dont certains en duplex, ainsi que quatre maisons 5 ou 6 pièces, ouverts sur des balcons, terrasses ou jardins*.

Découvrez les prestations haut de gamme et le service d'architecte d'intérieur pour un logement sur-mesure.

0 805 360 550

(service et appel gratuits)

lesbosquetsdeversailles.nacarat.com



Raymond Mocaër, l'adieu au Résistant

Il avait 94 ans. Il est décédé le 7 janvier dernier. Raymond Mocaër était l'un des derniers représentants de cette France résistante largement active dans les Yvelines. Jusqu'au bout, il garda ce qui avait sans doute fait de lui un héros: son grand sens de l'humour et son immense humilité.

Il résidait à Viroflay et c'est à Viroflay qu'il a été inhumé le 19 janvier dernier. L'assistance, restreinte par les conditions sanitaires, était pourtant unanimement émue de dire au revoir à cet homme exemplaire qui, jusqu'au bout su garder son sourire légendaire. Dans ses Mémoires, écrites il y a seulement 4 ans, Raymond Mocaër rappelait pourquoi il lui était apparu important de laisser une trace: **«À 91 ans, je suis désormais l'un des rares survivants qui puissent encore témoigner de ce qui s'est passé dans les camps de la mort. Car oui, j'y étais à Neuengamme, puis à Sachsenhausen et j'ai connu un drôle de destin!»**

C'est justement ce titre qu'il avait choisi pour ce travail de mémoire, effectué tardivement, et qui revient aux origines de son engagement. Raymond n'a que 16 ans lorsqu'il s'engage dans la Résistance. Un jour, il fait feu sur une patrouille d'occupants pour protéger ses camarades.

Il sera dénoncé, remis entre les mains de la Gestapo puis déporté en 1944.

« Le souvenir des morts est la leçon des vivants. »

Pour préfacier son livre, Raymond Mocaër avait choisi un texte d'André Damien, rédigé à l'occasion de l'exposition «La Résistance et la Déportation» à l'hôtel de ville de Versailles en octobre 1988. À cette époque-là, Raymond présidait le **Comité d'Entente des Associations d'Anciens Combattants**. Ce texte avait sans doute pour Raymond Mocaër une dimension à la fois universelle et intemporelle qu'il était utile de partager avec le plus grand nombre: *«Il est bon de ne pas perdre le souvenir de ces pages héroïques et glorieuses qui aboutirent à notre libération. (...) Et si ceux qui conservent précieusement ces souvenirs ne les rassemblent pas et ne les consignent pas par écrit, ils s'évanouiront et nous deviendrons un pays sans*



passé, sans racines et sans histoire. Il est bon de se rappeler que certains de nos concitoyens ont subi des souffrances qui laissent encore subsister des traces dans leur chair, et même affronté la mort pour conserver des valeurs qui sont le fondement de la société dans laquelle nous vivons.»

Raymond Mocaër, qui habita longtemps Versailles, était connu de tous pour ses engagements associatifs et son travail de pédagogie dans les écoles où il laissait, à tous et toujours, un souvenir émouvant. La Ville de Versailles adresse à ses proches, à sa famille, à ses camarades, à tous ceux qui font vivre la mémoire combattante, ses plus sincères condoléances et ses plus vifs remerciements. ■

Un drôle de destin
Éditions Amalthee
amalthee.com





BOULAN KOERFER PERRAULT
& ASSOCIÉS



*UN CABINET D'AVOCATS
À VOS CÔTÉS AU QUOTIDIEN*

**DROIT IMMOBILIER ■ DROIT DE LA FAMILLE ■ DROIT SOCIAL
DROIT COMMERCIAL ■ DROIT DES AFFAIRES**

■ CABINET VERSAILLES ■

13, rue Colbert - 78000 VERSAILLES
01 30 83 91 50

■ CABINET PARIS ■

25, avenue George V - 75008 PARIS
01 49 52 91 91

www.bkpavocat.com

RÉSIDENCES SERVICES SENIORS : L'INDÉPENDANCE EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Ouverture de la résidence services seniors Domitys Le Solstice à Versailles: dans un nouvel espace urbain paysagé en plein centre-ville, connecté avec Paris et entouré d'un riche patrimoine historique et culturel.



C'est le cadre idéal pour continuer à vivre pleinement votre vie comme vous l'entendez. Vous habitez **un chez-vous rien qu'à vous**, pensé pour vous, à la fois confortable et sécurisant.

À la fois **entouré et indépendant**, vous êtes libre d'écouter chacune de vos envies, de recevoir ceux que vous aimez, et de vivre de nouvelles expériences.

Vous bénéficiez d'un **appartement bien pensé et confortable**, que vous louez et que vous pouvez aménager avec vos meubles.

Si vous avez besoin, l'équipe est à votre disposition pour vous aider 24h/24 et 7j/7.

Si vous avez envie, profitez de nombreux espaces mis à votre disposition: jardin, terrasse, bar, bibliothèque mais aussi une piscine et un espace forme et beauté.

Savourez de bons moments **au restaurant de votre résidence** qui propose une cuisine préparée sur place à base de produits locaux et de saison.

Participez aux activités ou événements organisés par l'équipe de la résidence, l'occasion de développer des passions et de créer de nouvelles relations.

Venez découvrir les charmants appartements du studio au 3 pièces. Certains appartements ont vue sur le jardin intergénérationnel ou sur la ferme urbaine avec une orientation sud et sud-ouest.

Le saviez-vous? La résidence fait partie d'un concept d'*Architecture du Lien* porté par Élisabeth de Portzamparc. Les immeubles sont disposés sur les parties extérieures de l'îlot laissant de l'espace pour un jardin intergénérationnel de 1 000 m², entouré de logements seniors, d'espaces de co-working, d'une crèche, d'une salle de sport et de logements étudiants.

INFORMATIONS ET RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONIQUE OU EN RÉSIDENCE :
RÉSIDENCE LE SOLSTICE - 4 RUE ALEXIS DE TOCQUEVILLE - VERSAILLES

01 87 88 03 00 / www.domitys.fr

 **DOMITYS**
vivre l'esprit libre

L'engagement associatif récompensé !

À l'occasion des Lys du bénévolat 2020, la Ville a décidé de remettre quatre prix pour récompenser l'engagement bénévole sur Versailles. Une sélection marquée par une année particulièrement difficile pour tous.

Le jury 2020, composé de représentants associatifs (France Bénévolat, Passe-relles & Compétences, Profession Sport et Vie Associative 78) et de membres de la Ville (Maisons de quartier, Maison des Associations), était présidé par Sylvie Piganeau, adjointe au maire déléguée à la Vie associative. Une vingtaine de candidatures ont été étudiées, autant de profils différents et d'associations prouvant une fois de plus la richesse de la vie associative versaillaise et l'engagement sans faille des bénévoles.

Actif sur le terrain

Le Lys du bénévole de terrain a été attribué à **Philippe Domergue, figure incontournable de la ville**. Son engagement débute au sein d'ESSOR de Versailles, qu'il préside encore aujourd'hui. Les solidarités locale et internationale accompagnent sa volonté de s'engager pour les autres, puisqu'il est secrétaire d'AMD Yvelines (distributions alimentaires et aides matérielles pour les plus démunis) et président de Versailles Afrique (membre du collectif Versailles Solidarité Internationale). AMD Yvelines a particulièrement œuvré pendant les deux confinements.

Une dirigeante exemplaire

Nicole Silvain, présidente de Sport Santé Versailles, a remporté le Lys du bénévole dirigeant. Elle a été, avec ses collègues Brigitte Masselin, aujourd'hui malheureusement décédée, et Roland Davené, artisane de la



Sylvie Piganeau, François de Mazières, Nicolas Sylvain, Philippe Domergue et Olga de Ferrières.

fusion des associations de Gymnastique volontaire de Vauban, Notre-Dame et Clagny-Glatigny. Cette fusion a permis de sauver ces associations, qui ont parfois du mal à renouveler leur gouvernance, et également d'embaucher une salariée, Marthe Hidier, qui s'occupe de l'administration courante de l'association. Sport Santé Versailles est composée de plus de 900 adhérents en 2020.

Coup de cœur du jury

À l'unanimité, les membres du jury ont souhaité décerner un **prix spécial à Olga de Ferrières, bénévole active de l'association RIVE**. Cette association gère un accueil de jour pour femmes, avec ou sans enfants. Forte de deux salariées, cette structure phare de la solidarité locale, repose surtout sur l'engagement sans faille de ses 25 bénévoles. À travers le long investissement d'Olga de Ferrières dans les contacts humains, c'est l'ensemble de ces bénévoles qui est récompensé.

Mention spéciale

Enfin, 2020 a été l'année Over the Blues! Trois bénévoles ont été présentés au jury, qui a finalement choisi de récompenser l'association dans son ensemble, qui a su fédérer autour de son projet une équipe de bénévoles, du réseau de couturières à la distribution des blouses, en passant par la coordination d'un réseau devenu national. ■



Découvrez les lauréats en vidéo !

Initialement prévue en décembre dernier à l'occasion de la Journée mondiale du bénévolat, la cérémonie de remise des Lys du Bénévolat 2020 n'a pas pu se tenir au vu de la situation sanitaire. Découvrez les nouveaux lauréats sur les réseaux sociaux de la Ville à travers la réalisation de petites capsules vidéo sur leur parcours et leurs associations. Le magazine présentera également leurs portraits au cours de l'année.



Recherche de bénévoles

Les associations qui recherchent des bénévoles peuvent se manifester auprès de la Maison des associations et de France Bénévolat 78. Les annonces de recherche de bénévoles peuvent être diffusées sur la page Facebook de la Maison des Associations. N'hésitez pas à vous y rendre pour échanger avec les agents sur place, ou à y rencontrer France Bénévolat chaque mardi après-midi (sur rendez-vous au 07 66 82 07 20).

Maison des Associations

2 bis, place de Touraine • 01 30 97 29 10

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Fermeture à 17 h le vendredi.

Versailles.fr

f mdaversailles

UNION POUR VERSAILLES

Covid 19: tous mobilisés pour notre centre de vaccination

Dans la foulée du lancement de la campagne vaccinale annoncée par le gouvernement fin décembre 2020, la Ville de Versailles s'est rapidement engagée dans le combat contre la pandémie. Ainsi, en accord avec la Préfecture des Yvelines et l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France, la Ville a proposé d'ouvrir un centre de vaccination compétent sur le territoire de notre agglomération Versailles Grand Parc pour permettre un maillage cohérent du territoire.

Avec le soutien et l'expertise de la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Grand Versailles, ce centre, installé et aménagé en très peu de temps par les équipes de la Ville au sein du gymnase Richard Mique, a ouvert ses portes le 18 janvier dernier. Il fonctionne désormais, du lundi au vendredi de 13 h à 17 h, grâce à une équipe constituée de soignants, de la CPTS, d'agents de la Ville, d'élus, d'associations et de bénévoles. Tous œuvrent ensemble pour le faire fonctionner.

Nous aurions souhaité bien sûr ouvrir plus largement notre centre, mais nous dépendons des doses limitées de vaccins fournies par l'État.

Conformément à la stratégie vaccinale nationale, les personnes accueillies pour l'instant sont âgées de plus de 75 ans ou disposent d'une ordonnance médicale pour cause de pathologie qui les expose à un très haut risque face à la Covid-19.

Tous ont préalablement obtenu un rendez-vous via le centre d'appels dédié, dispositif complémentaire au centre de vaccination également mis en place par la Ville pour renseigner la population et procéder à la prise de rendez-vous sur Doctolib.

L'augmentation progressive du nombre de doses délivrées par l'ARS à partir du mois de mars, a permis d'accélérer le rythme des vaccinations.

Des ouvertures exceptionnelles du centre ont ainsi été programmées le samedi en journée complète, permettant de vacciner 700 personnes de 9 h à 17 h, chaque samedi.

À la mi-mars on comptait 6824 personnes vaccinées par les vaccins Pfizer ou Moderna.

Cette accélération se confirme avec l'annonce de l'ARS de multiplier par 4 les doses de vaccins à compter d'avril.

L'accompagnement de la campagne de vaccination est une priorité absolue pour la Ville. Tout le personnel a été mobilisé pour absorber cette fréquence supplémentaire et accueillir les personnes dans les meilleures conditions: un second espace vaccinal a été installé dans la salle annexe Marcelle Tassen-court.

Un renfort important des équipes est prévu afin d'installer cette action dans la durée pour mieux lutter collectivement contre cette épidémie.

Notre équipe municipale et l'ensemble des services de la Ville continueront à s'adapter à ces nouvelles situations et mettront toute leur énergie au service des Versaillais.

La majorité municipale

EN AVANT VERSAILLES

Montreuil: un village sacrifié

Nous ouvrons notre tribune à des Versaillais désirant en dehors de toute considération politique présenter un sujet d'intérêt local. La liste En avant Versailles! n'est pas l'auteur du texte apparaissant ci-dessous. Nous le partageons avec vous, car nous avons à cœur la démocratie participative et l'association des citoyens aux décisions ayant un impact sur l'environnement de notre ville:

Une dizaine de projets immobiliers de grande envergure sont venus perturber le paysage et la vie du quartier de Montreuil. Au total, ce sont plus de 400 logements et 1200 résidents supplémentaires dans un périmètre de moins de deux kilomètres carrés. Le plus gros projet est celui d'EMERIGE avec 137 logements sur un terrain du Conseil Départemental situé face au domaine royal de M^{me} Élisabeth. Si la surpopulation va peser sur les écoles, la semi-crèche et la rue commerçante, non prévus pour accueillir autant de monde, le flux, l'encombrement des voitures, déjà pénible, va également s'amplifier. Alors qu'on fait face à une circulation la-

borieuse dans un quartier qui n'a que des sens uniques et où les BUS sont régulièrement bloqués à cause de l'étroitesse des ruelles, et qu'on ne peut se garer ni devant les commerces ni aux abords des cinq écoles du quartier, le sujet des places de stationnement, douloureusement insuffisantes, vient crisper une situation au bord de l'asphyxie. L'incompréhension, la colère des habitants est donc à son comble en constatant que tout semble permis aux promoteurs: maisons rasées pour construire des résidences, taille des parkings souterrains sous-évaluée (!!!!), esthétique et hauteur des bâtiments (14,5 m!) surpassant de loin ceux existants et inappropriés tout en étant pourtant en face du domaine royal historique de Madame Élisabeth! Où sont les Bâtiments de France pourtant si prompts à interdire aux particuliers de repeindre tel volet ou d'abattre tel arbre? Pourquoi ce deux poids-deux mesures entre particuliers et promoteurs? Un collectif de riverains dénonce cette insupportable injustice et la complaisance de la Mairie face aux constructeurs qui permettront de

nouvelles rentrées fiscales au détriment de la vie des Versaillais. Après avoir récolté 170 signatures dans une pétition, le Maire a répondu par une réunion en visio le 6 mars, expliquant qu'il n'avait aucun pouvoir, mais en avouant cependant qu'il avait fait modifier le PLU en 2016. Sa seule proposition: rendre le stationnement payant, à croire que seul l'argent dirige toutes ses décisions. Le collectif ne compte pas en rester là, mais entend rassembler plus largement et continuer à interpeller le Maire sur son rôle au SERVICE des habitants de sa ville, de la préservation et la protection des sites royaux et de leur environnement proche et d'œuvrer à la recherche de compromis satisfaisants.

Collectif des riverains de Montreuil
(association en cours de création)

Pour contacter la liste En avant Versailles!
enavantversailles@gmail.com

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

VIVRE VERSAILLES - ÉCOLOGIE CITOYENNE

Ralentir, respirer, ressentir.

– C'est bien joli "l'écologie", mais par quoi je commence?!

– "Aide-toi, le ciel t'aidera"

– Bien voyons, c'est trop facile! Mais j'ai jamais appris à m'aider moi-même! Comment je m'y prends toute seule?

– Ralentir, Respirer, Ressentir.

– Hum... je ralentis... je respire... ah oui là je commence à ressentir quelque chose en moi, quelque chose en moi de vivant. Qui me dit qu'il est urgent, de ralentir. Que la planète chauffe et que je peux faire quelque chose à mon échelle. Mais quoi?

– Reformuler

– Tu veux dire que quand ça chauffe je peux choisir aussi de contribuer à ce que ça chauffe encore plus vite et encore plus? Je ferais partie du système? Mais alors je peux aussi choisir d'arrêter de contribuer à ce système, ou en tout cas commencer à réduire mon impact? Cela me détend de penser à ça! Quand je vois qu'en trois mois de confinement, j'ai arrêté de parcourir 1 500 km en voiture pour aller à mon travail, j'ai multiplié par 5 mon temps de pré-

sence avec mes enfants que je les vois s'épanouir, j'ai développé ma créativité avec de nouveaux formats dans le management de l'écoute plutôt que du contrôle, j'ai élargi ma conscience du vivant et de sa beauté qui m'entourent, la pureté du ciel sans avion ni pollution, le silence et la qualité de l'air à Versailles sans voiture, j'identifie que j'ai ma place et ma responsabilité dans ce système. Ralentir – Respirer – Ressentir.

– C'est joyeux à présent de constater que j'ai réduit de 50 % ma poubelle en compostant mes épluchures, j'ai donc arrêté de brûler mes déchets mouillés! Mes besoins de sens et de cohérence s'animent d'un coup. Quand je vois les 150 litres de compost déposés par les habitants voisins du jardin partagé chaque samedi, je salue ce geste, solidaire et si simple! Hâte de voir se transformer les épluchures en "or brun". Je suis fière de manger les légumes que j'ai en partie désherbés cet été, chez notre maraîcher. J'apprécie les carottes que je découvre en février dans mon assiette! J'ignorais le temps à déployer en main d'œuvre pour ma botte de carottes... Aujourd'hui j'en mesure la valeur.

Enfin, c'est devenu une évidence pour moi de cultiver cette relation écologique au local pour diminuer mon impact, au bio pour favoriser ma santé, celle de mes enfants, et enfin à l'éthique dans la recherche de la juste contribution, de l'équi-légitimité de nos relations.

Je suis fière de devenir "éco-responsable" de ma vie, choisissant d'autres façons de faire, individuellement, collectivement et au service de la vie, Vivre Versailles Respirable, Désirable, Juste.

Texte de Gaëlle B. (tribune ouverte à des habitant.es qui souhaitent partager leurs aspirations écologiques, citoyennes et humanistes).

Diagnostic en marchant: Baladons-nous – voir l'agenda de notre site.

Nos permanences toutes les semaines à la Mairie, les jeudis ou samedi matin sur rdv. Belle journée

Renaud Anzieu
Marie Pourchot
contact@viverversailles.org
www.viverversailles.org

ENSEMBLE VIVONS VERSAILLES

Vers une campagne de vaccination transparente?

La campagne lancée mi-janvier a généré des interrogations chez nos concitoyens. A la gestion administrative de l'Etat s'est superposée une gestion territoriale où la concertation avec les professionnels de santé et la prise en considération de l'humain ont été insuffisantes.

A la frilosité, a succédé la ruée sur Doctolib pour fixer un rendez-vous, rapidement suivie par l'angoisse de ne pas y parvenir. Les EPHAD et les résidences services étant les premiers destinataires des doses et leur nombre limité, les rendez-vous sur Doctolib pour les autres ont été remplis dès janvier. En février, on pouvait lire « En raison d'une forte demande, ce centre n'a plus de disponibilités [...] Réessayez dans quelques jours ou cherchez un autre centre. » Sauf que la situation était la même partout. Il fallait se connecter régulièrement pour surveiller l'évolution de la situation. Début mars, on pouvait lire un message tout aussi anxieux: « De nouveaux créneaux

vont être mis en ligne ce week-end par un nombre restreint de centres de vaccination. Veuillez noter qu'en raison d'une très forte demande, les créneaux risquent d'être réservés très rapidement. » Le numéro de téléphone dédié pour une prise de rendez-vous n'étant disponible que du lundi au vendredi de 9h à 12h30, il sonnait tout le temps occupé. Pourquoi ne pas mettre à disposition un centre d'appel avec une plage horaire étendue? Il était possible de s'inscrire par le CCAS mais combien le savaient? Etre inscrit sur une liste d'attente, c'est déjà être pris en charge. Alors pourquoi ne pas la systématiser en passant par les médecins traitants, seuls habilités à prioriser les bénéficiaires?

Le parcours du patient au centre même pourrait être optimisé et ce dernier n'est pas très accessible. Les opérations « d'aller vers » les patients pour éviter le creusement d'inégalités d'accès sont essentielles. Si une certaine confusion quant à la répartition des inscriptions par ville de Versailles Grand Parc a été signalée début février, la situation a été rétablie depuis par

l'attribution de doses par ville en fonction de leurs ayants-droits et un centre de vaccination a ouvert début mars à Saint-Cyr-l'Ecole pour huit communes de VGP. Espérons qu'il permette de diminuer la tension sur celui de Versailles et qu'il soit organisé de façon plus transparente.

Prendre en compte l'humain, c'est d'abord communiquer. Début mars, le site de Versailles n'avait pas été mis à jour depuis mi-janvier. Une communication en février pour indiquer la marche à suivre pour figurer sur une liste d'attente aurait été la bienvenue. De même, la publication hebdomadaire d'indicateurs de progression de la campagne du type: nombre de personnes vaccinées et de rendez-vous fixés 1^{ère} et 2^{ème} dose par vaccin par rapport au nombre d'ayants-droits par ville et par tranche d'âge, permettrait de visualiser la sortie du tunnel.

Anne-France Simon
Ensemblevivonsversailles.fr
ensemblevivonsversailles@gmail.com

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

RASSEMBLEMENT POUR VERSAILLES

Chers Versaillais,
L'heure des comptes a sonné...

C'était il y a 6 ans. La campagne des départementales se lançait à Versailles. Les candidats annonçaient un « renouvellement de génération, s'activer autour de la politique de la famille en défendant une politique de territoire » sous les couleurs du système « UMPS » que nous dénoncions à l'époque.

Aussitôt en place, les élus se sont empressés de réélire comme président M. Pierre Bédier à l'unanimité moins 3 bulletins blancs: les Yvelinois ont donc indirectement réélu une personne condamnée à 18 mois de prison pour corruption et l'ont autorisé à gérer le budget du département qui s'élève à 1,2 milliards d'euros par an.

Dans son jugement de 2006, il était inscrit « a nui gravement aux institutions de la république en instaurant un système de corruption » et ce monsieur a été réélu conseiller départemental à Mantes-la-Jolie avec plus de 90 % dans les bureaux de vote de la cité du Val Fourré. Ces

résultats, dignes d'une république bananière, parlent d'eux-mêmes.

Plus récemment, la cour d'appel de Versailles dans un arrêt du 5 janvier 2021 a définitivement annulé l'élection en 2015 de M. Bédier à l'Opievoy (bailleur social) en indiquant: « Les faits reprochés [à Pierre Bédier] dans le cadre d'attributions des marchés de nettoyage de la ville de Mantes-la-Jolie, dont il était maire, révèlent un manquement à l'intégrité et la moralité et sont ainsi incompatibles avec les garanties exigées pour siéger au sein d'un conseil d'administration d'un office public d'habitat ».

Et comme si le festival ne suffisait pas en « Bédiéristan », une nouvelle affaire est en cours à Mantes la jolie pour soupçon de racket des commerçants et emplois fictifs à la mairie.

Au-delà de leur complicité dont ils doivent impérativement rendre compte aux électeurs, les élus actuels du Conseil Départemental, par le biais de l'augmentation historique de 65 % de la taxe foncière, de l'attribution partielle des subventions et d'accords de coopération

internationaux rocambolesques, ont fait d'une bonne partie des habitants des Yvelines et des Versaillais, des contributeurs passifs de l'islamisation et du communautarisme galopants d'une partie du département.

Il est temps de mettre un terme définitif au clientélisme et de ne pas reconduire ceux qui se montrent complices au quotidien, tout comme il est urgent de faire la chasse aux subventions douteuses et de relocaliser durablement et équitablement l'argent public.

En juin prochain, seuls les candidats du Rassemblement National vous défendront réellement et sans relâche.

Sortez enfin du Conseil Départemental les élus qui ne cessent de vous trahir par leur manque de courage et finissons-en avec le « Bédiéristan » une bonne fois pour toutes.

Souvenons-nous: le futur est ce que nous en ferons. #FrançaisRéveillezVous!

Anne Jacqmin
Rassemblement pour Versailles
anne.jacqmin@versailles.fr

LE RÉVEIL DÉMOCRATIQUE ET SOLIDAIRE

Le droit à l'espace public

Il est étrange de parler d'espace public en pleine crise sanitaire. L'injonction « Restez chez vous » a limité brutalement le droit d'accéder à l'espace public devenu dangereux. Dans le même temps, confinés dans nos espaces privés, nous avons pris conscience de la fonction première de l'espace public, à savoir celle d'être l'espace fondamental du lien social et du vivre-ensemble. Malheureusement nous devons prendre conscience que l'espace public est aussi un espace de discrimination et d'exclusion.

Selon, notre âge, notre genre, notre condition physique, notre handicap, notre situation économique, nous n'occupons pas l'espace public de la même manière. Si vous êtes un individu plutôt masculin, en bonne forme physique, vous évoluez dans la ville avec aisance. Mais pour les autres?

Les femmes y sont nombreuses le jour. Elles sont pratiquement toujours en fonction: faire des courses, un jogging, s'occuper des enfants, prendre un bus. La nuit,

la rue devient un espace hostile. Jusqu'à dans les années 1960, les enfants étaient des figures familières dans les rues. Aujourd'hui, face aux dangers que la ville inspire aux adultes, on évince les enfants des rues. Marcher dans la ville pour les plus âgés ou les personnes handicapées peut devenir un parcours du combattant. Quant aux plus pauvres, aux sans-abris, soit ils limitent leurs déplacements soit ils doivent être invisibles.

Faire de l'espace public un espace pour tous, c'est porter un projet de société, porter l'exigence de s'interroger sur ce qui fonde le bien vivre-ensemble.

Nous avons la chance de vivre dans une ville où les déplacements à pied peuvent être au cœur de la mobilité. Corollaires aux déplacements en ville, deux équipements urbains sont indispensables: les bancs et les toilettes. Or, ils ont pratiquement disparu de l'espace public.

Nous devons redonner au banc public son rôle essentiel, à savoir créer un espace où les gens se reposent, se rencontrent, se retrouvent. Dans chaque quartier, nous devrions aussi trouver des WC gratuits et

propres. Leur accès est un enjeu de santé publique.

Il est indispensable de redonner une place aux enfants dans la ville. Leur socialisation ne se fait pas uniquement dans les cours de récréation ou à son domicile: elle s'accomplit dans leur manière de se mouvoir sans danger dans l'espace urbain. Ces mesures à destination des enfants sont des mesures de « co-veillance » qui en fait le sont pour toute la population.

Des aménagements éphémères dans l'espace public sont une autre piste pour améliorer le droit à l'espace public pour tous. Ces formes urbaines donnent un nouveau souffle au cadre de vie des habitants et renforcent la mixité. L'expérimentation de la Guinguette éphémère en été devrait être évaluée par les habitants afin d'imaginer collectivement de nouvelles activités. La ville nous façonne, et ceci probablement beaucoup plus que nous le pensons. Nous devons travailler ensemble pour que le droit à la ville soit un droit pour tous.

le-reveil-democratique-et-solidaire.fr

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Hommage à Anne Leherissel

Anne Leherissel, est décédée le 11 février dernier, après un long et courageux combat contre la maladie. Conseillère municipale depuis 2001, elle avait rejoint l'équipe de François de Mazières en 2014.

Parallèlement à son engagement municipal, Anne Leherissel, pharmacienne de formation, a exercé de longues années au sein de Sanofi-Adventis comme responsable des projets institutionnels au sein du département stratégies et Affaires publiques.

D'un caractère joyeux, enthousiaste et dynamique, elle avait à cœur de défendre l'intérêt général et d'œuvrer pour le bien des Versaillais.

« Anne était une femme de foi et de conviction, d'intelligence et de bon sens, de compétences et de caractère qui n'a pas compté son temps, ni son énergie au service de ses prochains et de ses concitoyens. Nous nous souviendrons d'une collègue joyeuse dont le courage et la discrétion dans les épreuves ont fait l'admiration de tous ceux qui l'ont connue », confie Jean-Yves Périer, conseiller municipal.

Investie pour sa ville

Versaillaise depuis toujours, elle avait hérité de son père, adjoint au maire de Versailles sous André Damien, son goût pour l'engagement et son intérêt pour l'architecture et les bâtiments. Très investie dans la commission d'aide au ravalement, elle aimait contribuer à l'embellissement de la Ville et ne manquait aucune commission ou remises de prix.

Ces dernières années, elle était un pilier des commissions d'appel d'offres et des commissions de sécurité, où elle effectuait de nombreuses visites des établissements recevant du public. Elle siégeait également à l'Office du tourisme, au CCAS et dans différents conseils d'établissements scolaires de son quartier, Clagny-Glatigny, pour lequel elle avait un fort attachement. Particulièrement serviable, elle apportait



« Ces dernières années, elle était un pilier des commissions d'appel d'offres et des commissions de sécurité, où elle effectuait de nombreuses visites des établissements recevant du public. »

son aide aux bénévoles du Mois Molière, notamment aux permanences du Carré à la Farine.

Brigitte Chaudron se souvient « d'une femme attachante, originale et pleine de vie. Nous avons passé six années très près l'une de l'autre au conseil municipal, cela nous a permis de créer de vrais liens d'amitié et je la remercie d'avoir été présente durant les premières années de mon arrivée à la mairie. Sa foi lui a été d'un grand secours durant cette épreuve, ne se plaignant jamais, active jusqu'au bout à la Mairie. Nous ne l'oublierons pas. »

Au service des autres

Dans une homélie très émouvante le 18 février 2021, le Père Péteul a rappelé les liens très forts qui l'unissaient à son époux, Hervé, décédé en 2012. Sa disparition avait laissé en elle une fracture, jamais comblée, mais qu'elle parvenait à surmonter avec sa discrétion habituelle, en se mettant au service des autres. Très active au sein de l'équipe paroissiale de Sainte Jeanne d'Arc, elle avait une grande facilité de contact avec les plus jeunes et gardait un magnifique souvenir d'avoir accompagné un groupe d'adolescents jusqu'en Pologne, lors des Journées Mondiales de la Jeunesse de 2016.

François de Mazières tient à garder d'elle « l'image d'une femme engagée, enthousiaste, d'une collègue appréciée, qui puisait sa joie dans l'action au service des autres et de sa famille. Elle apportait beaucoup à notre équipe par sa vivacité d'esprit et sa disponibilité. Nous pensons à sa maman, Josette Crebassa, ses enfants Sophie et Arnaud, et ses trois petits-enfants, Stanislas, Gabriel et Béatrice pour qui elle était une formidable "granny". » ■

Le magazine *Versailles* ne publie que les naissances et les décès des Versaillais nés ou décédés à Versailles.

Naissances

Nos meilleurs vœux de bienvenue à...

17 décembre : Emma Tensorer Vazquez /

Héloïse Dulaurans /

Sumayya Ouali /

Axel Aline

18 décembre : Alexandre Cossart

19 décembre : William Dongmo

Ganjui

22 décembre : Nesrine Kourkdane /

Valentina Buciarelli

23 décembre : April Salcedo /

Gabriel Meignat

Raphaël Fernandes /

Malika Mechehoud

26 décembre : Lya Ea

28 décembre : Soline Batiste /

Louis Carlisle Sienkiewicz

29 décembre : Aliénor Fortin

30 décembre : Gabriel Humblot

31 décembre : Amine Belloua

2 janvier : Romane Roigé /

Naya Adele

4 janvier : Lise Champaud Ducoin /

Maël Menez /

Éléonor Mérémeé Sorieul /

Anna Ayrald

5 janvier : Foucauld de Calbiac /

Maïa Munoz Rossi /

Célia Lafleur

6 janvier : Mathis Barcelo

8 janvier : Mylann Minso /

Clément Piraux

10 janvier : Marlon Le Gac

12 janvier : Clémence Allard

13 janvier : Léonie Piccavet /

Hugo Kohler

14 janvier : Arthur Beauchu

17 janvier : Isaiâh Almeida

18 janvier : Delphine Michelin /

Nathan Fachina

20 janvier : Léa Benyahyi /

Léon Genest

25 janvier : Lucas Chaung /

Amine Laaouissid /

Paul Mariotte Grassone

27 janvier : Erwan Gelot

29 janvier : Marceau Hauchecorne

31 janvier : Viktoria Sans /

Amir Laadjel

1^{er} février : Côme Pouillet /

Evy Porcin

2 février : Béatrice Leherissel

Pereira /

Karim Akhenak

3 février : Liam Zaki

5 février : Jules Pei /

Jonah Coelho Leblanc /

Adam Riahi

8 février : Kaïa Faria Rego /

Neil Charvet

9 février : Noémie Collignon /

Anastasia Bejan

10 février : Antoine Delesques /

Léo Rech

11 février : Albin Chanoine /

Joseph du Plessis d'Argentre /

Camille Godefroy Nagou /

Raphaël Laupen Niay /

Abel Toutlemonde

12 février : Angèla Lopes Da Silva

Ventura /

Isaiah N'Diaye

15 février : Jenna Lazzar /

Charlotte Krasowski /

Alice Sek

17 février : Ambroise Delaby

18 février : Joshua Guymar /

Baptiste Adolphe Rocuet

19 février : Nathaël Lallement

Epaillard

20 février : Fabien Malheiro

de Sousa

21 février : Paola Vandenhende

22 février : Alexandre Velez

23 février : Andrei Maresca

27 février : Thibault Richter

28 février : Noéllia Boix Bo

1^{er} mars : Baptiste Pache /

Marianne-Sophie Diallo Diallo /

Raphaël Niculcea /

Faustine Mermoud

2 mars : Abdouramane Bah /

Camille Demanche /

Loïs Martin

3 mars : Ali Meferret /

Felipe Vivancos Gabez /

Pauline Blot Derbeneva

Mariages

Toutes nos félicitations à...

23 janvier : Elisa Fauquenot

et Antoine Le Saint /

Juliana Ganot et Vignon

Fagnon /

Madalina Badisor et Sébastien

Cosa / Sandra Fernandes

Bettenco et Gabriel Dos Santos

30 janvier : Silvia Corsini et

Aurélien Bailly-Reyre / Élodie

Barbier Saint Hilaire et Thomas

Poncelet / Jessica Bonpapa et

Calviarassene Cogoulane

1^{er} février : Claire Lafon et Franck

Pinault

6 février : Élodie Thomas et Olivier

Laurent

10 février : Zahia Ganibardi et

Michel Deschamps

13 février : Céline Ahmidou et

Frédéric Ferreira /

Justine Maingreud et Florian

Escoffier /

Céline Fernandes et Lionel De

Sousa

20 février : Laure Matifet et

François Dejean /

Imane Jabrane et Mohammed

Khanniba /

Anqi Liu et Cédric Chapuis

27 février : Florence Gravereau et

Sébastien Cosson

5 mars : Elizabeth Delacour et

Stéphane Elkon

Décès

Nos sincères condoléances aux proches de...

23 août : René Jacquier (87 ans)

18 décembre : Annie Buret née

Ballorin (73 ans) /

Georges Brunier (81 ans) /

Jacques Couturier (92 ans) /

Monique Ravet (82 ans) /

Christiane Leoni née Mazars

(90 ans) /

Jean-Pierre Gobert (82 ans) /

Liliane Tardif née Patoz (87 ans)

19 décembre : Mohammed

Benzemra (86 ans) /

Rosa Le Quéméner née Hervé

(92 ans)

20 décembre : Monique Winckler

(88 ans) /

Pierrette Messina née Incorvaia

(92 ans) /

Pierre Bourdoncle (93 ans) /

Marie-Aline Marcenat née

de Lesquen du Plessis-Casso

(78 ans)

21 décembre : Yves Mandart

(65 ans)

22 décembre : Gérard Lazard

(76 ans) /

Monique Lamalle née Palissier

(86 ans) /

Abdallah El Euchi (58 ans) /

Michèle Casanova (60 ans)

23 décembre : Élisabeth Butel née

Barrabé (95 ans) /

Philippe Maurin de Brus

(98 ans) /

Jacques Douaglin (79 ans) /

Marie-Thérèse Marland

(73 ans) /

Patrick Paris (61 ans)

24 décembre : Madeleine Breuvart

née Gamblin (94 ans) /

Max Vais (98 ans) /

Claude Baöstrocchi (91 ans)

25 décembre : Isabelle Delorme

née de Lallement de Liocourt

(97 ans) /

Françoise Lecaille (80 ans) /

Robert Ragonnet (96 ans)

26 décembre : Yvette Meeusen

née Linget (99 ans) /

Christiane Couturier née

Montjotin (91 ans) /

Gérard Brébion (90 ans)

27 décembre : Anne de Juaye

née Jannet (84 ans) /

Marie Huguet née Ingold

(99 ans) /

Pascal Buteau (49 ans)

28 décembre : Claire Gioria

(67 ans) /

Aline Le Bris née Le Kervern

(100 ans) /

Martin de la Vallée Poussin /

René Leclercq (95 ans)

29 décembre : Marguerite Olivier

(100 ans) /

Alexis Balme (79 ans) /

Jacques Sauvalle (79 ans) /

Perrette Ménager née Merle

(91 ans)

30 décembre : Nadia Malek née

Tohme (94 ans) /

Jacqueline Moutié née Cense

(94 ans) /

Aline Leduc née Nougadère

(93 ans) /

Claude Marié (70 ans) /

Ramon Villagrasa Villuendas

(87 ans)

31 décembre : Gisèle Lepinay née

Camus (70 ans) /

Jacqueline Prieur (98 ans) /

Alain Besnard (71 ans) /

Catherine Odie (58 ans)

1^{er} janvier : Jean Marcel (79 ans) /

Ginette Billon née Hutereau



Scossa Baggi (91 ans) /
 Paulette Labussière (100 ans) /
 Gildas Perdriel-Vaissière
 (78 ans)
2 janvier : Jacqueline Voisin
 (93 ans) /
 Jacques Soulaire (100 ans)
4 janvier : Roselyne Langlais
 (71 ans) /
 Roger Payraudeau (85 ans)
5 janvier : Jean-Christophe
 Lemaire (49 ans) /
 Mamie Mbaya Lusamba
 (45 ans)
6 janvier : Odile Delcourt née
 Le Galo (96 ans) /
 Edouard Guerlain (81 ans) /
 Guy Demellayer (95 ans)
7 janvier : Philippe Mathieu
 (90 ans) /
 Janina Cornuet née Dauman
 (96 ans)
8 janvier : Louis Garcia (88 ans)
9 janvier : Marie-José Vanden-
 Broeck (87 ans)
10 janvier : Geneviève Mulot
 (97 ans)
11 janvier : Brigitte Bruneau
 (67 ans) /
 Georges Nicolet (90 ans) /
 Renée Olivier (80 ans) /
 Charles Froidevaux (65 ans) /
 Marie-Madeleine Gaudin
 de Saint Rémy née Remond
 (88 ans)
12 janvier : Jacqueline Darraux
 (94 ans) /
 Paulette Mousset (99 ans) /
 Hassan Bekkouch (49 ans) /
 Monique Soyris née Bourrée
 (87 ans) /

Henri Dejeager (89 ans) /
 Michèle Cassagne née Godard
 (83 ans)
13 janvier : Thérèse Bobe (84 ans) /
 Bruno Tabut (63 ans) /
 Marie-Josette Coiffard née Cann
 (81 ans)
14 janvier : Dominique Bonnefous
 (75 ans) /
 Odette Cohen-Loro (94 ans)
15 janvier : Emilienne Le Provost
 née Richard (83 ans)
17 janvier : Jeanne Bellery
 (103 ans) /
 Jean-Louis Caillet (85 ans) /
 Francine Riou née Cam
 (100 ans) /
 François Drilhon (87 ans)
18 janvier : Geneviève Harant
 née Morin (86 ans)
20 janvier : Pierre Kerlann
 (84 ans) /
 Simone Thibault (91 ans)
21 janvier : Henri Aublin (94 ans) /
 Marie-Annick Renaud de la
 Faverie (75 ans)
22 janvier : Diogo Da Silva Macaric
 (71 ans)
23 janvier : Françoise Chataignon
 (94 ans) /
 Jean Merlet (86 ans) /
 Bernard Ramspacher (87 ans) /
 Marie Joly née Tréhin (88 ans)
26 janvier : Odette Grasset née
 Guillou (89 ans)
27 janvier : Guislaine Beaucamps
 née de Coëtlogon (86 ans)
28 janvier : Maurice Barnier
 (96 ans) /
 Josette Mihail née Mathey
 (88 ans)

29 janvier : Max Roze (85 ans) /
 Pierre Canault (77 ans) /
 Arlette Gandolphe née
 Rousselet (94 ans)
30 janvier : Monique Dubourg
 (87 ans) /
 Christian Rousse-Lacordaire
 (67 ans) /
 Jean Chantreau (80 ans)
1er février : Nicole Guibouret
 (83 ans)
2 février : Guy Im (80 ans)
3 février : Jean-Claude Perillier
 (93 ans) /
 Christiane de Pillot née
 Legendre (94 ans) /
 Michel Forestier (75 ans) /
 André Josse (78 ans)
4 février : Françoise Anstett née
 Rousset (89 ans)
6 février : Francis Hamilton
 (87 ans) /
 François-Joël Salmon de la
 Godelinais (79 ans)
7 février : Chantal Tochon née
 Breniaux (81 ans) /
 Geneviève Clarin (98 ans)
8 février : Rose Scat née Umbauer
 (92 ans) /
 Rolande Monteil née Brau
 (93 ans)
9 février : Philippe Poumailloux
 (85 ans)
10 février : Laure de Fromont de
 Bouaille née Potier de Courcy
 (96 ans)
12 février : Raphaël Ohayon
 (94 ans)
13 février : Mohammed Mehadj
 (89 ans) /
 Yvette Youf née Zeau (92 ans) /

Aristide Le Provost (93 ans)
15 février : Marie-France Canault
 née Maréché (77 ans) /
 Anne-Marie Escriva née Marc
 (90 ans)
16 février : Gisèle Welter née
 Lauransot (94 ans)
17 février : Constant Fontaine
 (96 ans) /
 Marguerite Toineau née Agu
 (93 ans) /
 Anne Brasseur née Paoli (64 ans) /
 Alice Israel (91 ans) /
 Françoise Theuret (72 ans)
18 février : Elyane Gastone née
 Gidrol (89 ans)
19 février : Françoise Darling
 née Guillemé (92 ans) /
 Patrick Bozier (67 ans) /
 Jean-Jacques Ledos (88 ans)
20 février : Serge Jaunet (94 ans)
21 février : Abderrahmane Sabiri
 (71 ans)
22 février : Marie-Claude
 Dubouloz née Andrier (88 ans) /
 Bruno Ossent (79 ans) /
 Norbert Fruythof (77 ans)
23 février : Guy Decrémère
 (70 ans) /
 Jeannine Philippe née Richard
 (88 ans)
24 février : Claude Gaudas
 (92 ans) /
 Halima Boubeker (89 ans) /
 Geneviève Marchand
 née Kleindienst (88 ans) /
 Jean-François Marchal (74 ans)
25 février : Marie Rozier née Girod
 (89 ans) /
 Stéphane Binoist (52 ans) /
 Claudette Rostaing née
 Conquet (84 ans) /
 Nicole Roca (84 ans) /
 Jacques Margerie (87 ans)
26 février : Anténore Pacchioni
 (94 ans) /
 Suzanne Vialatte née Couturier
 (90 ans)
27 février : Amor Naji (76 ans) /
 Francis Guttierrez (86 ans) /
 Yves Dorange (77 ans)
28 février : Renée Bécret
 née Dussancourt (82 ans) /
 François Bussy (82 ans) /
 Liliane Guerrand née
 Bétrancourt (83 ans)
2 mars : Henrick Kloska (93 ans)



NOUVEAUTÉ
DE L'UNIVERSITÉ INTER-ÂGES
CARTE DÉCOUVERTE - 1 CONFÉRENCE
 Vous n'êtes pas encore étudiant à l'Université inter-âges (UIA) et vous voulez assister à une conférence parmi le programme ?
 L'UIA propose depuis février une carte « Découverte = 1 conférence » au tarif unique de 10 €. Programme des conférences sur Versailles.fr et inscription à uia@versailles.fr. Jusqu'à nouvel ordre, les conférences se déroulent en ligne.

FORUM POUR L'EMPLOI
 Retrouvez le **jeudi 20 mai** de **13 h 30 à 17 h** à l'ancienne Poste, le Forum de l'emploi

BUDGET PRIMITIF 2021

	Informations financières - ratios (1)	« Valeurs communales 2021 »	« Moyennes nationales de la strate des communes de 50 000 à 100 000 hab. DGCL année 2019 (DGFIP comptes de gestion) »
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 347,82	1 319
2	Produit des impositions directes/population	629,38	695
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 400,68	1 552
4	Dépenses d'équipement brut/population	289,48	378
5	Encours de dette/population	464,33	1 381
6	DGF/population	114,61	210
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	60,48 %	61,10 %
8	Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	101,10 %	93,90 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	20,67 %	24,30 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	33,15 %	89 %

(1) Les ratios 1 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L.2313-2, R2313-2 et R.5211-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

dédié tout particulièrement aux jeunes chercheurs d'emploi dans les métiers au service du public. Versailles.fr.

À l'École des Beaux-arts

PORTES OUVERTES NUMÉRIQUES



À compter de mi-avril, l'EBA organise des « portes ouvertes numériques » pour présenter au public les travaux des étudiants du cursus supérieur et ceux des élèves des cours publics. De nombreux modes d'expression seront représentés : sculpture, peinture, reliure, gravure, dessin, photographie, vidéo, film, installation, performance...
 L'équipe pédagogique et administrative proposera des réunions d'information en visioconférence pour présenter le projet d'école et les modalités d'inscription 2021-22.
 Les journées portes ouvertes numériques seront diffusées sur Versailles.fr et les réseaux sociaux.

INSCRIPTIONS

CURSUS SUPÉRIEUR

Préinscription jusqu'au 31 mai (entretien/ présentation de travaux personnels en juin).
 Préinscription du 1^{er} juin au 4 juillet (entretien/ présentation de travaux personnels en septembre).
 Dossier à télécharger sur Versailles.fr

COURS PUBLICS

• **7-10 ans et 11-13 ans :** atelier « Jeunes talents »
 Préinscription du 25 mars au 13 juin.
 Fiche à télécharger sur Versailles.fr
 • **Adultes et 14-17 ans :** dessin, dessin/peinture, modèle vivant, gravure, illustration BD et sculpture.
 Inscription par correspondance du 9 au 16 septembre.
 Dossier à télécharger sur Versailles.fr
 • **Atelier de reliure et préparation au CAP de la reliure.**
 Admission sur entretien préalable jusqu'au 20 juin avec le professeur.
 Pour toute demande de renseignement, contacter le secrétariat par e-mail : beaux.arts@versailles.fr
 10, rue Saint-Simon
 Versailles.fr

LIVRES

LES CHATS RETOMBENT TOUJOURS SUR LEURS PATTES

Serena Davis a publié son premier roman, une comédie intitulée *Les chats retombent toujours sur leurs pattes*, parue en décembre dernier. On suit les aventures d'une trentenaire célibataire qui, recevant, en plein confinement, le message d'un ex, se retrouve plongée dans son passé amoureux tumultueux.
 Aux éditions Le Lys Bleu



MON ENFANT NE MANGE (PRESQUE) RIEN !

La Versailleuse Marie Poirrette est orthophoniste et vient de publier un ouvrage à destination des parents d'enfants présentant un trouble de l'oralité alimentaire. Ce carnet d'activités fondamentales et ludiques (testées et approuvées) vise à aider un maximum de personnes, en seulement 5 min par jour.
parent-equipe.com



LA CONCENTRATION DE L'ÉCOLE À L'ENTREPRISE

Le Versillais Nicolas Jouslin de Noray publie son premier livre *La concentration de l'école à l'entreprise*, qui vous donne les clés pour atteindre vos objectifs. Que vous soyez étudiant, salarié ou entrepreneur, les principes exposés ici vous aideront à développer vos relations aux choses, à mieux vous connaître, et à aborder sereinement le passage à l'action.



CD

ÉTIENNE RICHARD, PROFESSEUR DE LOUIS XIV

Fabien Armengaud, nouvellement nommé chef de la maîtrise du Centre de musique baroque de Versailles, nous amène ici à la découverte du mystérieux Étienne Richard, professeur de Louis XIV. L'originalité de ses préludes, la poésie de ses allemandes, la stature racée de ses courantes, la mélancolie de ses sarabandes, son énigmatique gigue à quatre temps, font de lui un maître de premier plan qui mérite pleinement sa place au Parnasse du clavecin français.
 Aux éditions L'Encelade



Les brèves UFC Que Choisir

- COMPARATEUR DE PRIX POUR CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



Ouvert le 8 octobre 2020, le site internet prix-contrôle-technique.gouv.fr permet aux automobilistes de connaître et de comparer, grâce à un outil de géolocalisation, les prix des prestations de contrôle technique.

- TAXE SUR LES ORDURES MÉNAGÈRES



Les propriétaires d'un garage, d'une place de parking ou d'une piscine doivent payer la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) si ce service est assuré dans la commune. Il s'agit en effet d'un impôt (comme la taxe foncière), contrairement à la REOM, une redevance correspondant à un service rendu.

- FACTURES DÉMATÉRIALISÉES



Désormais, l'accord préalable des consommateurs n'est plus nécessaire pour l'envoi des factures d'électricité ou de gaz sous forme dématérialisée. Cependant, les consommateurs peuvent s'opposer à ce changement et demander à continuer à recevoir les factures sur papier. Ces factures sont à garder 5 ans.

www.ufc78rdv.fr

LA PERMANENCE DES SOINS AMBULATOIRES

Pour assurer la permanence des soins, il existe à Versailles un point fixe de garde tenu par des médecins généralistes les dimanches et jours fériés de 9 h à 13 h. Il est situé dans les locaux de l'EHPAD Richaud au 80, boulevard de la Reine. L'accès au médecin de permanence fait l'objet d'une régulation médicale téléphonique préalable, merci de composer le 15.

Pharmacies de garde

Dimanche 4 avril

Pharmacie Gautier
50/52, rue Moxouris
(Le Chesnay-Rocquencourt)

Lundi 5 avril

Pharmacie du Trianon
C/C Parly II
(Le Chesnay-Rocquencourt)

Dimanche 11 avril

Pharmacie Koenig Pillard
5, rue de la Paroisse

Dimanche 18 avril

Pharmacie de Jussieu
35, rue de la Ceinture

Dimanche 25 avril

Pharmacie du belvédère
73, rue de la Paroisse

Samedi 1^{er} mai

Pharmacie Cluzel
6, place d'Issigny

Dimanche 2 mai

Pharmacie Colbeau-Davila
43, rue des États Généraux

monpharmacien-idf.fr

Sous réserve de modification et à confirmer au commissariat.

En cas d'urgence la nuit, contactez le commissariat de police central de Versailles (01 39 24 70 00).

VACCINATIONS GRATUITES

Quel que soit leur lieu de résidence, les adultes et les enfants à partir de 2 ans peuvent se faire vacciner gratuitement et sans rendez-vous au centre médico-scolaire du 1, impasse du Docteur Wapler, le 1^{er} mercredi de chaque mois de 16 h 30 à 18 h 30.

Prochain rendez-vous : 7 avril.

- VACCINS FOURNIS : diphtérie-tétanos-poliomyélite, coqueluche, haemophilus influenzae de type b (HIB), hépatite B, pneumocoque, méningocoque C, rougeole-oreillons-rubéole, papillomavirus humain (HPV), varicelle.

- VACCINS NON FOURNIS : grippe et zona.

Renseignements au 01 30 22 42 36.
vaccination-info-service.fr

Numéros utiles

Accueil Mairie	01 30 97 80 00
Allô Propreté	01 30 97 82 79
Centre antipoison	01 40 05 48 48
Centre communal d'action sociale	01 30 97 83 00
Commissariat de police	01 39 24 70 00
Conciliateur de justice	01 39 50 51 66
ERDF dépannage	09 72 67 50 78
Fourrière automobile	01 39 53 08 99
GRDF dépannage	08 00 47 33 33
Hôtel de ville	01 30 97 80 00
Objets trouvés	01 30 97 81 60
Phébus	01 39 20 16 20
Police municipale	01 30 97 81 80
Police secours	17
Préfecture des Yvelines	01 39 49 78 00
SAMU	15
Sapeurs-pompiers	18
Sécurité sociale	36 46
SEVESC (Cristal)	0 977 409 436
SEVESC (urgence)	0 977 429 436
SNCF (Transilien)	08 90 36 10 10
SOS Médecins	01 39 58 58 58
Urgences dentaires	01 39 51 21 21
Urgences vétérinaires	01 77 35 56 78
Versailles Grand Parc	01 39 66 30 00

COMMISSION NATIONALE DE L'INFORMATIQUE ET DES LIBERTÉS (CNIL)

Dans le cadre des services qu'elle propose, la Ville de Versailles est amenée à recueillir des informations vous concernant. Ces données, qui permettent de gérer vos demandes, sont uniquement destinées aux services concernés et sont conservées pendant une durée fixée en fonction des finalités du traitement. Conformément à la loi « informatique et libertés » et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de portabilité de vos données en contactant notre Délégué à la Protection des Données à l'adresse suivante : correspondant.cnil@versailles.fr

Versailles Magazine et vous

- Si vous souhaitez diffuser une information dans le magazine municipal, merci de nous la transmettre au moins 1 mois et demi avant la parution du magazine à magazine@versailles.fr ou contactez-nous au 01 30 97 81 01.
- Artisans, commerçants, chefs d'entreprise, si vous voulez faire connaître vos activités par le biais de la publicité, contactez Sylvie Cior au 01 30 21 18 20.
- Vous ne recevez pas régulièrement notre mensuel dans votre boîte aux lettres ? Merci de signaler vos nom et adresse à la direction de la Communication au 01 30 97 81 01.
- La Bibliothèque sonore fait lire, enregistre *Versailles magazine* et donne gracieusement accès à tous ces enregistrements (livres et revues) aux malvoyants et aux élèves des classes ULIS.
Renseignements au 01 39 53 38 65 ou à courriel-78v@advbs.fr
www.bs-versailles.fr
Accueil le mardi de 14 h à 17 h au 66, rue de Montreuil.



La référence immobilière à Versailles

*Entre vous et nous une belle histoire
depuis plus de 20 ans...*



Transaction / Location / Administration de biens / Expertises immobilières



Irène Peysson
Directrice d'agence

AGENCE PRINCIPALE VERSAILLES

8 Place Hoche
78000 Versailles

Tél. : 01 39 20 98 98

Mail : versailles@agenceprincipale.com

www.agenceprincipale.com